

ENNEVELIN
DEMAIN

?

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

ETUDE D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE
D'ENNEVELIN

Phase 3 : Plan d'actions

Avril - Mai 2022



l'Atelier de
l'ours



1. La méthodologie
2. Les ambitions du plan d'actions : les principes structurants
3. Les actions à l'échelle de la commune
4. Les actions par secteurs
5. La synthèse des actions

Ce plan d'action est le fruit d'un **travail partenarial réalisé avec le conseil municipal d'Ennevelin et d'une démarche collaborative menée avec les habitant.e.s d'Ennevelin**. Cette étude s'est déroulée entre mars 2021 et mars 2022 de manière itérative, par le biais d'aller-retour réguliers entre ces deux groupes de travail et l'équipe en charge de la mission : l'atelier POWA (architecture-urbanisme), l'atelier de l'ours (paysage) et Iris Conseil (voirie réseaux divers & mobilité).

Le présent livrable, conclusion de l'étude, rassemble **les outils et actions qui ont été explorés et développés afin d'améliorer le cadre de vie d'Ennevelin**. Il est le fruit de la synthèse et de l'approfondissement du travail réalisé avec les habitant.e.s et les élu.e.s en atelier et vise à proposer une vision ambitieuse et réaliste d'Ennevelin à horizon 5-10 ans. Ces actions concernent le cadre de vie dans ses différentes composantes : animation de la vie locale, amélioration des espaces publics, végétalisation...

Chaque fiche produite détaille les ressources et moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets. Assemblées, elles dessinent **une stratégie globale et un avenir commun souhaitable pour Ennevelin**. Les projets à mettre en œuvre se déclinent à court, moyen et long termes.

Effectivement, **des projets faciles à mettre en œuvre avec peu de moyens** (chantiers participatifs et services techniques par exemple) permettent de résoudre ou d'améliorer certaines situations à moindre coût tandis que **d'autres projets, plus coûteux et complexes**, mettront davantage de temps à voir le jour mais changeront profondément le cadre de vie ennevelinois. Dans certains cas les deux temporalités se combinent avec la proposition d'actions temporaires visant à préfigurer ou tester des usages dans l'attente de projets plus pérennes.

A destination des élu.e.s, des habitant.e.s et des partenaires de la commune (EPF, Communauté de communes, opérateurs privés...), ce document se veut pédagogique et didactique pour les accompagner dans le déploiement des projets.

Dans cet objectif, deux perspectives peuvent être mises en évidence :

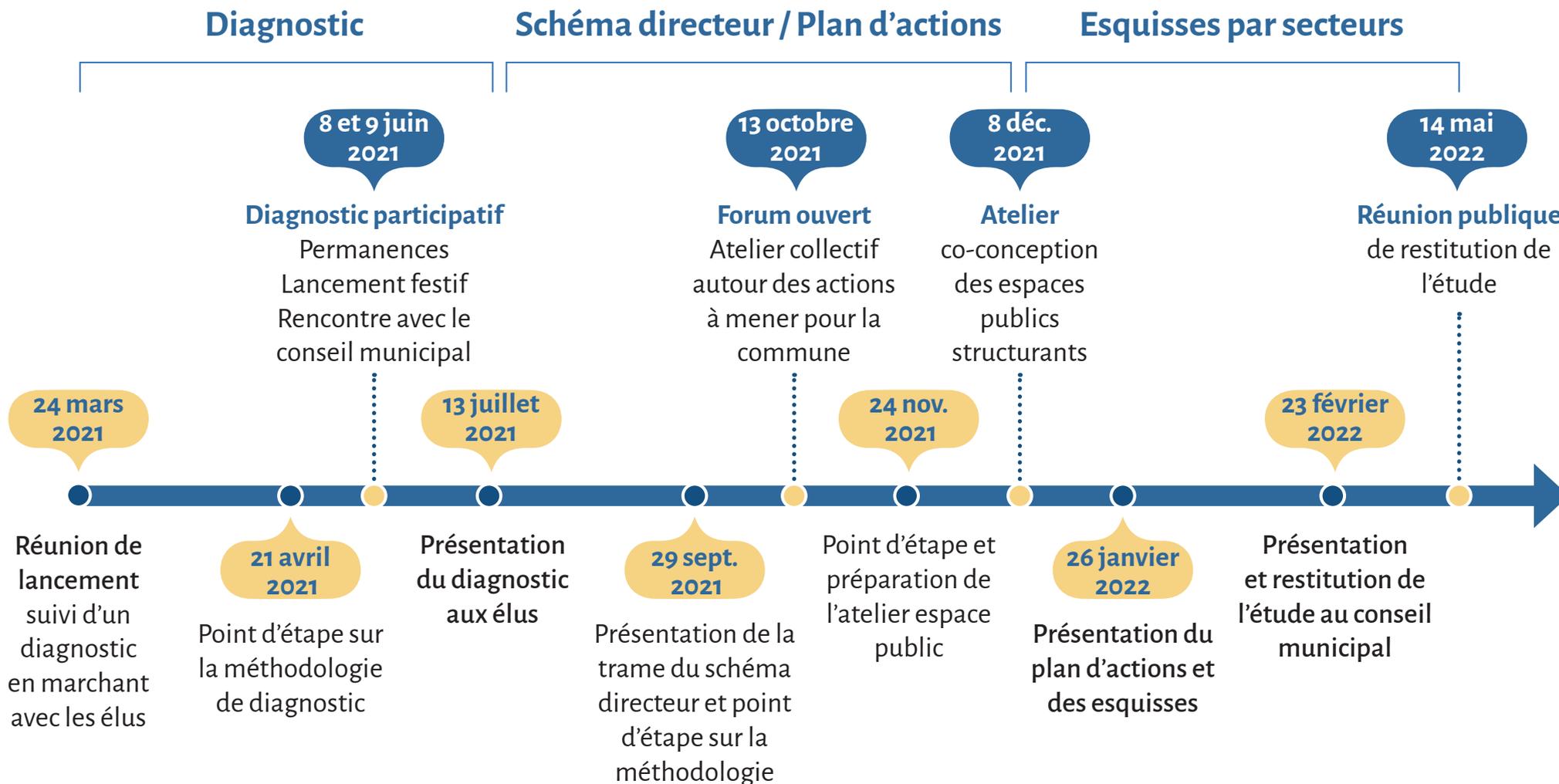
- **le travail d'association des habitant.e.s et des acteurs locaux a fortement mobilisé**. Il doit être poursuivi afin de faciliter la mise en œuvre de certaines actions à moindre coût et d'engager une dynamique vertueuse d'évolution du village. **C'est en donnant envie à la communauté de s'impliquer qu'émergeront ensuite de nouvelles opportunités ;**

- l'impulsion de la commune, qui doit désormais prévoir et encadrer les transformations à venir, peut permettre de faire prendre conscience aux habitant.e.s et acteur.ice.s locaux que tout n'est pas joué d'avance et qu'une dynamique de projets est la première étape pour identifier de nouveaux leviers d'action et atteindre des financements publics. Maintenant que cette étape a été franchie, il s'agit **d'alimenter cette confiance mutuelle permettant de mettre en place les conditions des transformations à venir**.

I. LA MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

CHRONOLOGIE DES TEMPS FORTS



 Réunions de pilotage de la mission avec les élus et le conseil municipal

 Ateliers participatifs

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

LA PARTICIPATION CITOYENNE : 3 GRANDS TEMPS FORTS

Temps 1 : Diagnostic participatif mai-juin 2021

- » Diffusion d'un questionnaire en ligne (130 réponses)
 - » 6 Permanences dans les espaces publics du centre-bourg et des hameaux à la rencontre des ennevelinois
 - » Lancement festif de l'étude à la Marque Page
 - » Rencontre et échanges avec le conseil municipal
- +
- des arpentages de l'équipe sur le territoire à pied, à vélo, en voiture

Ce qu'on retient :

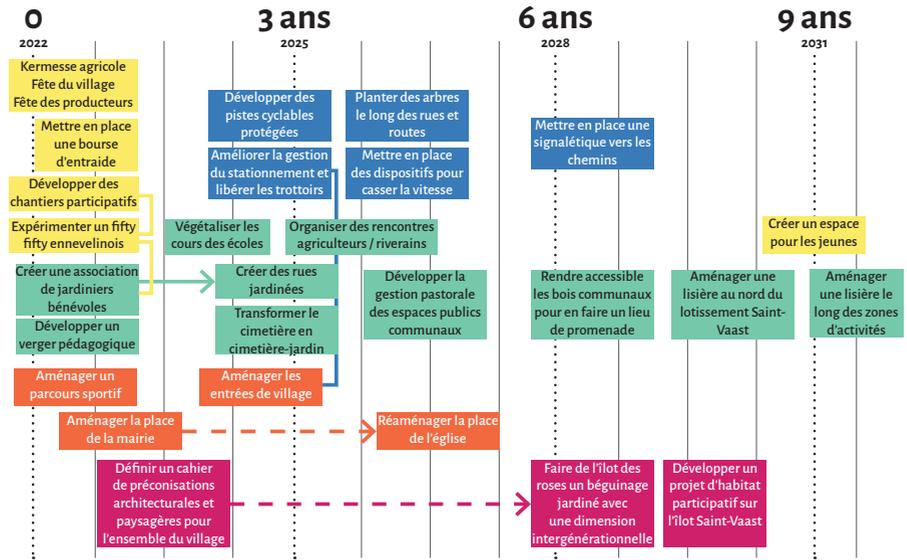
- » Un attachement au cadre de vie et une fierté d'habiter à Ennevelin traduite par l'importante participation des habitant.e.s
- » Un cadre de vie rural, des espaces naturels de qualité à valoriser et une échelle humaine à préserver, **une relation au patrimoine naturel à retrouver et intensifier**
- » **Une inquiétude quant à la dégradation du cadre de vie** : impression de devenir un « village dortoir »
- » Une vie locale à intensifier en impliquant les habitant.e.s dans la vie du village : **faire revivre l'esprit du village**
- » Des problématiques d'usages des espaces publics, de circulation et de stationnement à réguler, **un partage de la voirie à améliorer et des lieux à relier**
- » **Des conflits d'usages sur des lieux identifiés** : loisirs sportifs/jeunesse & voisinage, riverains et agriculteurs



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

LA PARTICIPATION CITOYENNE : 3 GRANDS TEMPS FORTS

frise chronologique réalisée par les participant.e.s à l'atelier



Ce qu'on retient :

» Des actions proposées dans toutes les thématiques :

- **augmenter la végétalisation de la commune :** verger pédagogique (améliorer la visibilité), végétaliser les cours des écoles, créer une association de jardiniers bénévoles et des rues jardinées...
- **animer la vie du village :** développer des chantiers participatifs, mettre en place une bourse d'entraide, organiser des évènements...
- **améliorer les espaces publics de la commune :** place de la mairie et de l'église
- **maîtriser l'urbanisation de la commune :** cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères



Temps 2 :
Forum ouvert
13 octobre 2021
de 18h30 à 21h30

Objectifs :
approfondir les propositions d'actions pour améliorer le cadre de vie, en proposer de nouvelles et les prioriser

Outils et déroulé :
» 5 tables thématiques avec des fiches-actions à remplir
» 5 groupes de travail (5 à 6 personnes)
» 3 tours de table, pour travailler sur différentes thématiques

30 participants
+ 18 élu.e.s

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

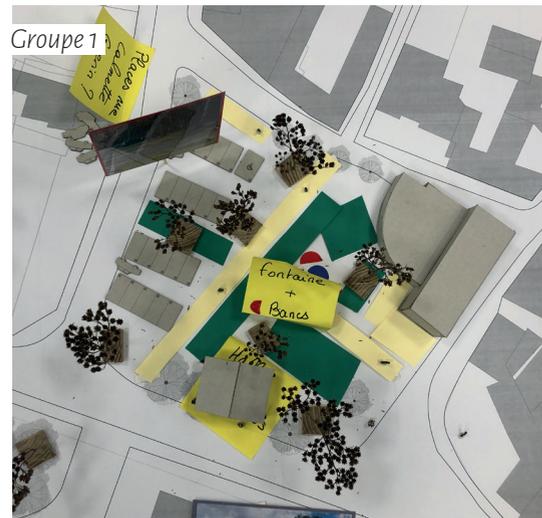
LA PARTICIPATION CITOYENNE : 3 GRANDS TEMPS FORTS

Temps 3 :
Atelier sectoriel
8 décembre 2021
de 18h30 à 21h

Objectifs :
réfléchir à
l'aménagement et la
programmation de 2
places : place de l'église
et de la mairie

Outils et déroulé :
» 2 tables pour chaque
espace public
» 4 groupes de travail
(5 à 6 personnes)
» 45 minutes pour
manipuler et
expérimenter autour de
maquettes
20 dont 5 à 6 élu.e.s

Place de la mairie



Les intentions et les références associées

- + Séparation de la place en deux parties distinctes : le parking végétalisé et le parvis de la mairie
- + Aménagement d'un véritable parvis devant la mairie en lien avec la terrasse du café
- + Utilisation de la végétation pour délimiter plusieurs sous-espaces (zone marché notamment) et installation d'une fontaine pour animer le parvis
- + Mise en évidence d'un cheminement depuis la venelle
- + Halle / abri dans la continuité de l'arrêt de bus



- + Volonté de concevoir l'espace comme une grande place verte qui peut accueillir différents usages : le parking d'un côté, le marché de l'autre
- + Utilisation du minéral pour séparer la place en deux et matérialiser un cheminement allant de la salle des fêtes jusqu'à l'église
- + Mise en œuvre d'un revêtement unitaire en plateau de part et d'autre de la place de manière à donner l'impression de traverser la place et ralentir les véhicules



Ce qu'on retient :

Les consensus :

- » Une volonté partagée par toutes et tous de végétaliser tout en préservant une capacité en stationnement
- » Une séparation des espaces

Les débats (sujets à arbitrer) :

- » La capacité minimale en stationnement à conserver
- » L'accès PMR à la mairie
- » Le positionnement et l'organisation du marché : lieu à part entière non circulé
- » La manière d'intégrer le café dans l'aménagement
- » Le déplacement éventuel du monument aux morts



Ces propositions ont été retravaillées et des esquisses sont présentées dans la suite de ce livrable

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

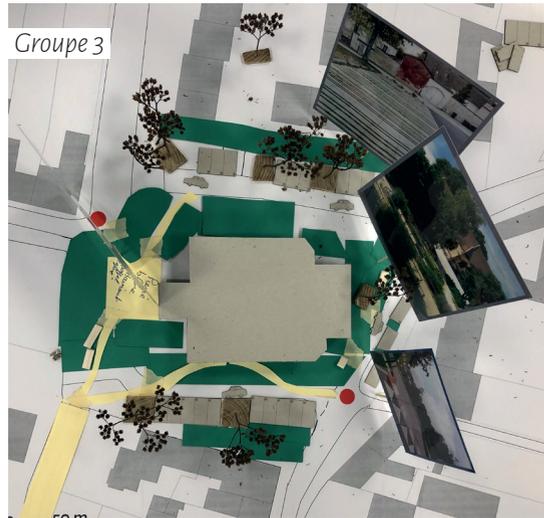
LA PARTICIPATION CITOYENNE : 3 GRANDS TEMPS FORTS

Temps 3 :
Atelier sectoriel
8 décembre 2021
de 18h30 à 21h



Place de l'église

Groupe 3

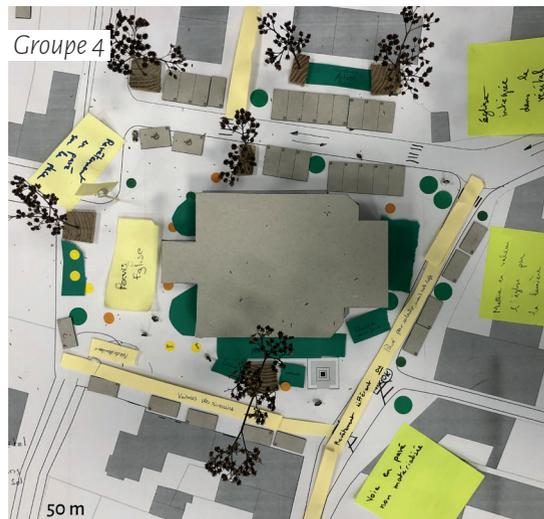


Les intentions et les références associées

- + Aménager un écrin de verdure tout autour de l'église
- + Mettre en évidence les cheminements et faire le lien avec la venelle
- + Aménager un parvis devant l'église (plutôt à dominante minérale, en pierre bleue locale comme à l'intérieur de l'église)
- + Aménager une voie de desserte au sud avec une capacité en stationnement limitée et un stationnement végétalisé unilatéral au nord le long de la voie



Groupe 4



- + Végétaliser les pieds de façade de l'église et ponctuer l'ensemble de la place d'arbres et de bosquets
- + Condenser l'offre de stationnement sur la voie au nord et aménager quelques places pour les riverains le long de la voirie (en gardant une voie de desserte au sud)
- + Aménager un parvis pavé devant l'église et unifier l'ensemble de place avec un seul revêtement sur les voiries autour pour agrandir l'espace de la place et inciter au ralentissement



Ce qu'on retient :

Les consensus :

- » Une volonté partagée par toutes et tous de végétaliser tout en préservant une capacité en stationnement
- » Le changement du schéma de circulation

Les débats (sujets à arbitrer) :

- » Le nombre de places de stationnement à aménager
- » Le déplacement éventuel du monument aux morts



Ces propositions ont été retravaillées et des esquisses sont présentées dans la suite de ce livrable

II. LES AMBITIONS DU PLAN D'ACTION

LES 5 AMBITIONS DU PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE D'ENNEVELIN

Les objectifs

Pour un paysage agricole productif, en harmonie avec une richesse écologique

Pour une implication des habitant.e.s dans la vie de leur commune

Pour une maîtrise de l'urbanisation et une exemplarité des projets

Pour un meilleur partage de la voirie, au sein du bourg et dans les hameaux

Pour une requalification des espaces publics structurants au service de la convivialité



Les actions

- marquer les entrées de bourg et de hameaux par des arbres symboles
- végétaliser les cours des écoles
- améliorer la gestion du cimetière
- créer des rues jardinées
- aménager des lisières
- mettre en valeur les chemins agricoles et le verger de maraude
- rendre accessible les bois communaux

- fédérer autour de l'identité rurale du village
- développer des chantiers participatifs
- expérimenter un fifty fifty ennevelinois
- mettre en place des panneaux d'affichage / points ressources dans les hameaux
- mettre en place une bourse d'entraide

- définir un cahier de préconisations architecturales et paysagères pour l'ensemble du village
- faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné avec une dimension intergénérationnelle
- développer un projet durable d'habitat sur l'îlot Saint-Vaast

- développer des pistes cyclables protégées (CC Pévèle Carembault)
- améliorer la gestion du stationnement et libérer les trottoirs
- mettre en place des dispositifs pour casser la vitesse
- développer des itinéraires piétons

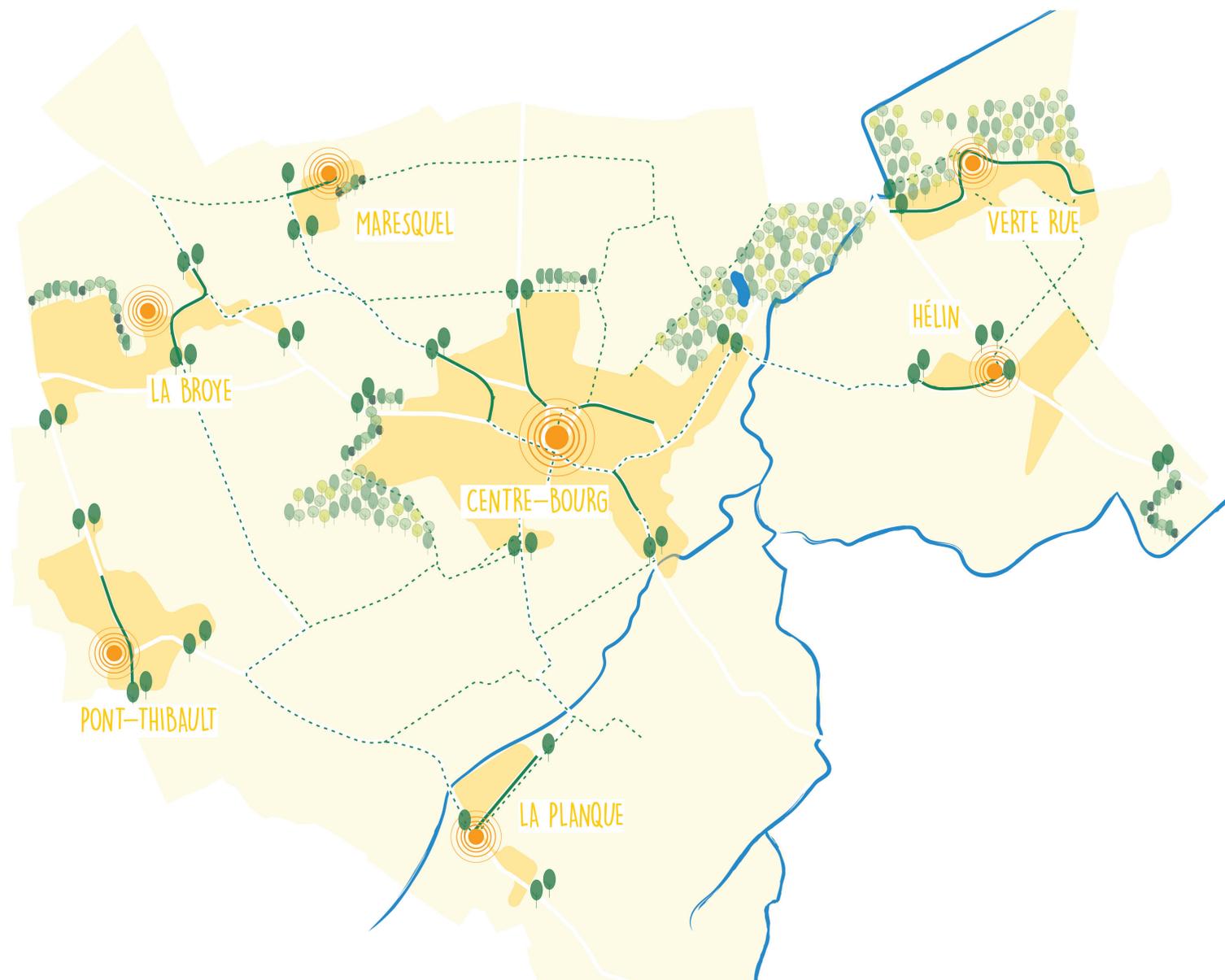
- développer les pratiques sportives et ludiques dans le village
- réaménager la place de la mairie
- réaménager la place de l'église
- aménager les entrées de village (parking du cimetière)

ENJEUX ET VISION À LONG TERME

LES PRINCIPES STRUCTURANTS DU VILLAGE

Plusieurs actions structurantes sont identifiées à l'échelle du bourg et des hameaux pour unifier l'identité ennevelinoise et favoriser le développement d'un aménagement commun entre hameaux et centre-bourg :

-  » aménager des lisières boisées
-  » marquer les entrées du bourg et des hameaux par des « arbres symboles »
-  » développer des rues jardinées pour diminuer le caractère routier de certains tronçons et / ou hameaux (proposition de rues indicative)
-  » La boucle d'Ennevelin : aménager et signaler les parcours piétons et cyclistes entre les hameaux et entre les hameaux et le centre-bourg
-  » créer des points-ressource dans chaque hameau (panneau d'information, espace public de proximité...)



ENJEUX ET VISION À LONG TERME

LES PRINCIPES STRUCTURANTS DU CENTRE-BOURG

Trois problématiques principales ont été identifiées pour le village :

» **Faire des espaces publics du centre-bourg des lieux de convivialité :**

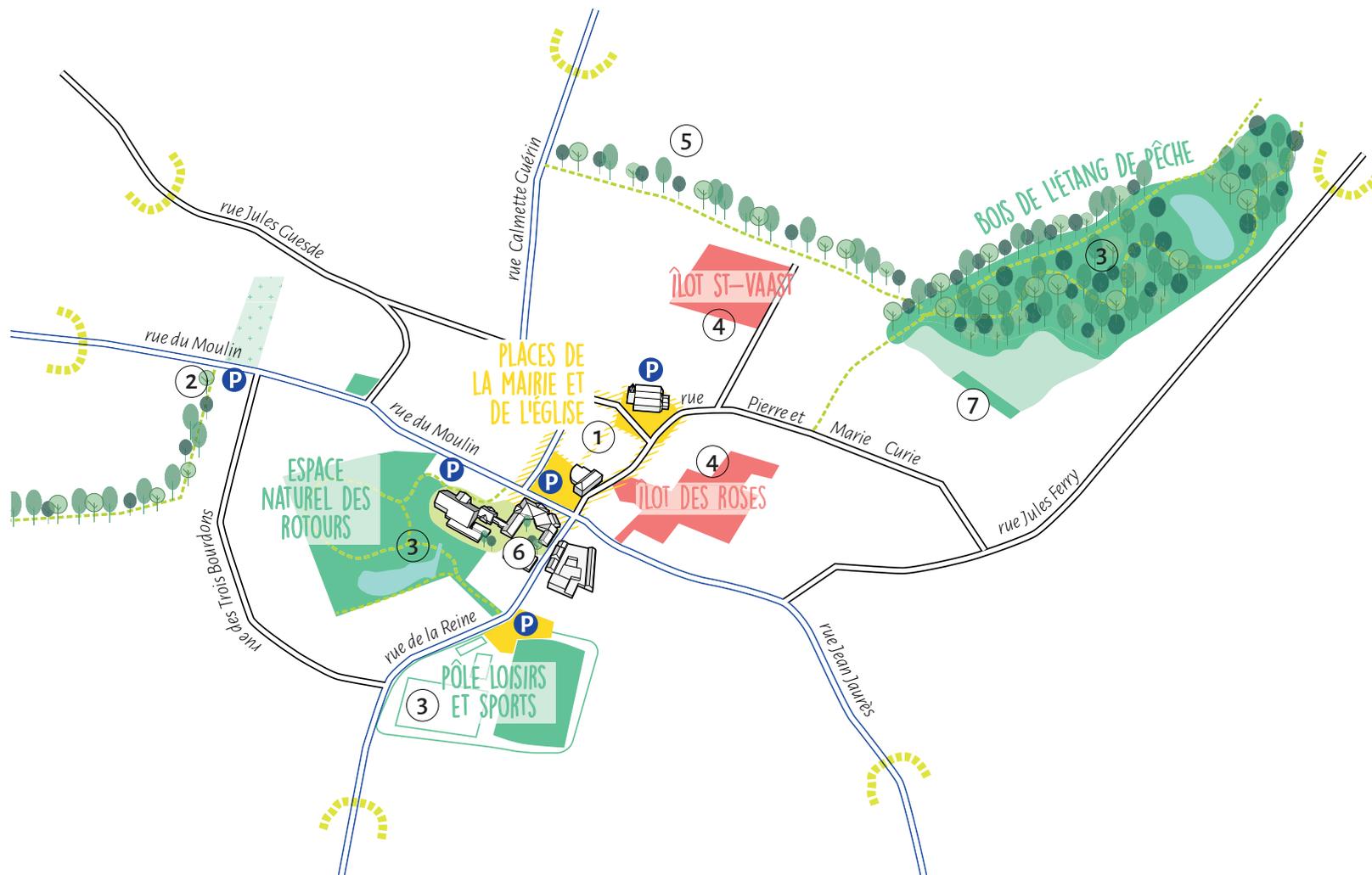
- ① réaménager la place de la mairie et la place de l'église
- ② aménager un parking d'entrée de ville devant le cimetière
- ③ rendre accessible et développer les pratiques sportives et ludiques dans certains espaces naturels

» **Encadrer le développement urbain de la commune**

- ④ développer des projets d'habitat dans l'enveloppe du bourg : l'îlot des roses et Saint-Vaast

» **Augmenter la végétalisation de la commune**

- ⑤ aménager des lisières entre les milieux : lisière Saint-Vaast
- ⑥ végétaliser les cours des écoles
- ⑦ conforter le verger communal en un lieu public



III. LES ACTIONS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

1. ANIMER LA VIE SOCIALE DU VILLAGE

3 PISTES D' ACTIONS

1.1 Mettre en place une bourse d'entraide

principe : mettre en place une plateforme de mise à disposition de compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services (conduite, informatique, jardinage, prêt d'outil ou de matériel...)

étapes à suivre :

1/ réfléchir à la forme de la plateforme et à son utilisation (outil physique et/ou numérique)

2/ mettre en œuvre la plateforme : intégration au site internet ou panneau d'affichage dans un lieu public (cf. action 2.5)

3/ faire connaître et modérer la plateforme : actualiser le contenu régulièrement

porteurs de projet : commune d'Ennevelin (services + élu.e.s)

partenaires : habitant.e.s / associations

coût prévisionnel : de 0€ à 5/8000€

calendrier de mise en œuvre : 3 - 6 mois

>>> à coordonner/mutualiser avec panneaux signalétique

1.2 Expérimenter un 50/50 pour développer des chantiers participatifs

principe : mobiliser les citoyen.ne.s bénévoles pour mener des actions d'intérêt général (planter des haies, mettre en valeur le patrimoine, accueillir les nouveaux arrivant.e.s...)

étapes à suivre :

1/ proposer des actions et demander leurs avis aux habitant.e.s (vote) ou récolter les propositions des habitant.e.s (via site internet / page facebook / Ennevl'info) et décider en interne (CM)

2/ mobiliser des groupes élus-habitant.e.s pour mettre en œuvre les actions (mise en place de convention) : communication, logistique, gestion

porteurs de projet : commune d'Ennevelin (services + élu.e.s)

partenaires : habitant.e.s / associations / CAUE en fonction des actions

coût prévisionnel : 10 000 à 40 000€

calendrier de mise en œuvre : 6 - 12 mois

1.3 Fédérer autour de l'identité rurale du village

principes :

> organiser un moment festif de rencontre et d'échange entre les nouveaux et les anciens arrivants

> organiser une kermesse agricole / une fête des producteurs (opération Bienvenue à la ferme)

> organiser des moments de rencontre et de médiation entre agriculteurs, chasseurs et riverains

porteurs de projet : commune d'Ennevelin (services + élu.e.s) / habitant.e.s / associations / agriculteurs / écoles

moyens : temps passé par les élus et les services pour organiser ces réunions

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

PISTES D'ACTION POUR METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE COMMUNAL



Qualifier les paysages urbains

en lançant le programme des «rues jardinées» en partenariat avec les habitants

- ① Réhabiliter les circulations piétonnes (trottoirs) et proposer la plantation des pieds de clôtures à La Broye et au Maresquel
- ② Requalifier la traversée de Pont-Thibault par la plantation d'arbres, la sécurisation de la voie cyclable et désimperméabilisation pour améliorer la gestion des eaux pluviales (à négocier avec le département)
- ③ Réhabiliter les trottoirs et planter les pieds de clôtures à Hélin, Verte rue et dans le centre-bourg
- ④ Qualifier la façade urbaine de La Planque par la plantation d'arbres

Les rues présentées ici sont pressenties comme étant prioritaires pour leur caractère principalement minéral. Cette sélection sera à affiner en fonction de critères d'éligibilité tels que: la largeur de la voie, le profil des trottoirs, la présence de réseaux, l'implication des habitants...



2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.1 CRÉER DES RUES JARDINÉES

principe : favoriser une ambiance plus champêtre dans les rues du centre-bourg et des hameaux en désimperméabilisant une surface réduite en pied de façade pour implanter des plantes (vivaces, grimpantes...). Les travaux sont à la charge de la commune et l'entretien est assuré par les habitants. L'association de jardiniers bénévoles peut être un levier pour organiser des temps collectifs de jardinage.

étapes à suivre :

1. Sélectionner des rues à végétaliser:
profil de la voirie, taux de végétalisation existant, présence d'habitants volontaires...
2. Organiser un atelier participatif avec les habitant.e.s pour choisir les linéaires, leur emplacement, le choix des plantes
3. Effectuer les travaux de désimperméabilisation
4. Faire un achat groupé de plantes
5. Organiser un chantier participatif de plantations
6. Se mettre d'accord sur l'entretien :
création d'une association de jardinières et jardinières par exemple



Rues jardinées, Trouillot & Hermel paysagistes, La Réole (33)

porteurs de projet : commune/
association habitante

partenaires : CAUE / CPIE / habitant.e.s /
paysagiste / programme «Jardinons nos
villages»

coût prévisionnel : 10 à 20 € par mètre
carré (travaux + plantations)

*Le coût d'étude peut être intégré dans
une mission de conseil avec un paysagiste
concepteur*

Rues et façades fleuries, premier «Village jardin
remarquable», Chédigny (37)



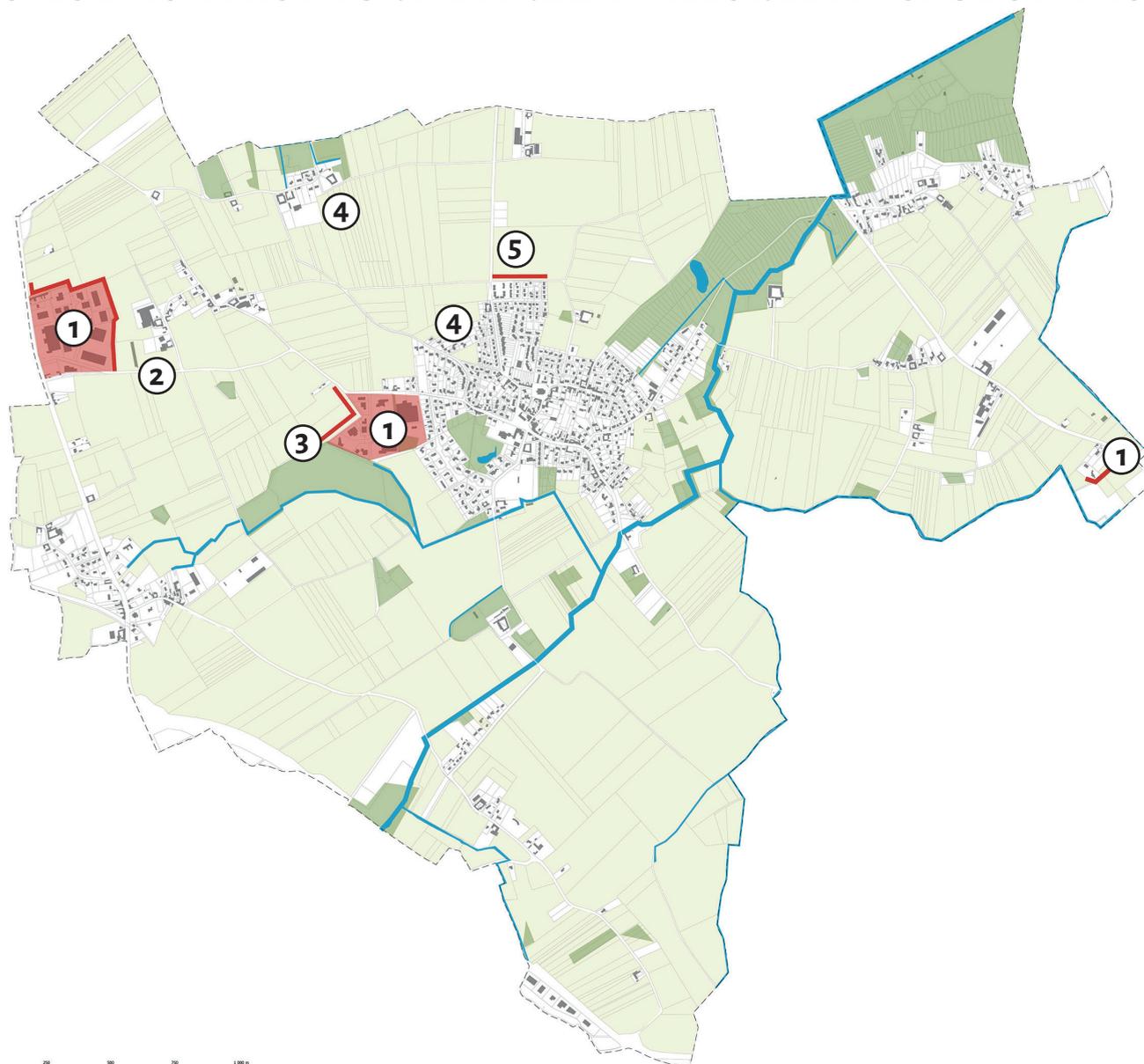
Rues et façades fleuries, Crissay-sur-Manse (37)



*à titre d'exemple, la rue du Hameau de la Planque
fait 540 mètres linéaires, avec une végétalisation
unilatérale (côté habité) par des fosses de 50 cm
coût estimatif : 2500 à 3000 €*

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

PISTES D'ACTION POUR METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE COMMUNAL



Qualifier les paysages de lisière

entre les milieux pour atténuer certains fronts bâtis (zones d'activité, lotissements...):

- ① Accompagner les propriétaires des zones d'activités dans le traitement paysager de leurs espaces (plantations d'arbres, gestion différenciée..)
- ② Qualifier l'entrée de la commune par la plantation d'un double alignement d'arbre
- ③ Planter une lisière boisée le long du chemin agricole
- ④ Aménager une noue plantée pour infiltrer les eaux pluviales et éviter les conflits d'usages entre habitants et cultivateurs (cadre d'application de la ZNT)
- ⑤ Planter une lisière boisée en mélangeant strate arborée et strate arbustive d'essences locales et forestières pour qualifier et atténuer le front urbain

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.2 AMÉNAGER DES LISIÈRES BOISÉES

principe : Planter une épaisseur boisée mêlant plusieurs strates végétales afin de créer des lieux de transitions entre les milieux : habitat/agriculture, industrie/agriculture, industrie/habitat.

objectifs : améliorer la lisibilité entre les différents espaces (espaces publics, espaces naturels, jardins privés, espaces cultivés...), de créer des espaces tampons, d'apporter des lieux «refuge» à la biodiversité et de lutter contre l'érosion des sols.

étapes à suivre :

+ Définition d'un cahier des charges et d'une charte d'intervention sur les lisières avec un paysagiste ou une structure type CAUE : essences végétales, fournisseurs, origine des plants, paillage naturel...

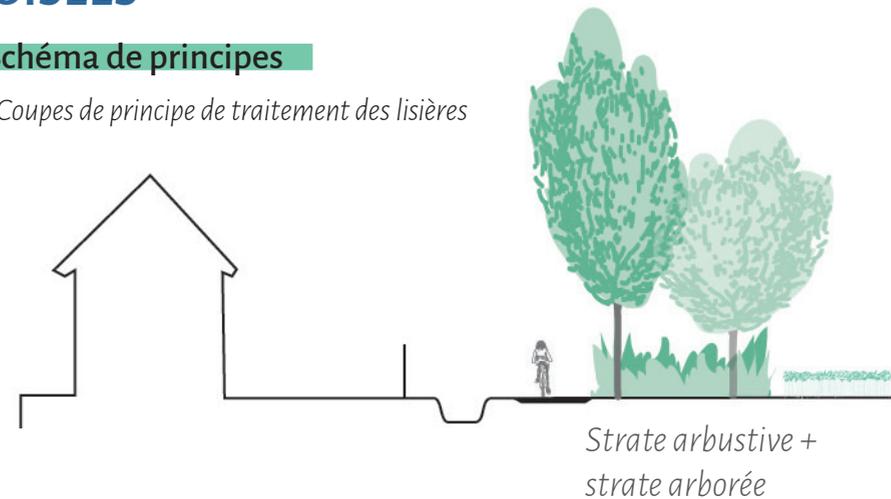
+ Maîtrise foncière : acquisition ou négociation avec les propriétaires

+ Réalisation des travaux de plantation : arbres, arbustes et semis de vivaces.

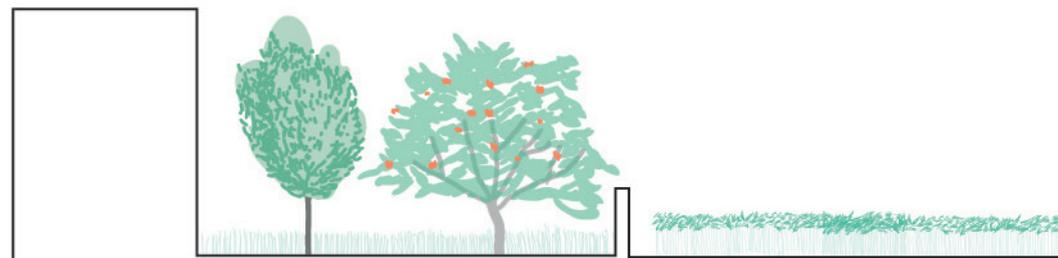
+ Mise en place d'une convention de gestion et de dispositifs de protection contre le gibier

Schéma de principes

Coupes de principe de traitement des lisières



Strate arbustive +
strate arborée



Plantation de sujets à fort intérêt pour la
biodiversité + gestion différenciée des prairies

Lieux concernés :

1/ Des lisières pour créer des interfaces privées/publiques et des refuges pour la biodiversité

➔ Lotissement
Saint-Vaast

2/ Des lisières linéaires : créer des interfaces entre zone industrielle et parcelles agricoles

➔ zone industrielle
de La Broye

Option 1 : la commune ou la CC Pévèle Carembault est propriétaire du foncier

1. Définition du projet d'aménagement et du plan de plantations

2. Réalisation des travaux de préparation (services techniques ou prestataire)

3. Travaux de plantation : services techniques / prestataire extérieur et/ou lors d'un chantier participatif

Option 2 : aucun de ces deux acteurs n'est propriétaire du foncier

Achat d'une bande de foncier € à €€

Négociation avec le propriétaire pour mettre en œuvre une lisière : mise en place d'une convention bipartite (plantations par la commune ou la CC et gestion par l'entreprise par ex.)

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.2 AMÉNAGER DES LISIÈRES BOISÉES

porteurs de projet : commune / propriétaires / habitant.e.s / Communauté de commune Pévèle Carembault (en fonction de la propriété foncière)

Le porteur de projet peut être différent en fonction des temps du projet : conception / mise en œuvre / gestion.

partenaires : Conseil Départemental / CAUE / CPIE / habitant.e.s / paysagiste / entreprises et propriétaires

coût prévisionnel de travaux :

10€ par mètre carré (travaux + plantations)

à titre d'exemple, coût pour la lisière Saint-Vaast (1000 m²) : 8 à 12 000 € (hors achat de foncier)

coûts supplémentaires à prévoir :

- étude éventuelle avec un prestataire extérieur
- achat du foncier

Références inspirantes

Entre milieu cultivé et zones d'activités



Zone industrielle de Boé, Agen Agglomération (47)
Développement de cheminements pour les modes doux, végétalisation et nouvel éclairage



ZA_Parc activités du Plateau Ploisy, Courmelles (02)

Entre milieu habité et cultivé



Lovedon Fields, Kings Worthy (UK)

Entre milieu cultivé et circulé



Lisière agricole, Marcoussis (91)

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

PISTES D'ACTION POUR METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE COMMUNAL



Qualifier les paysages agricoles

en partenariat avec les agriculteurs (plantation de haies basses, d'alignements d'arbres...) le long des chemins agricoles pour favoriser la biodiversité, lutter contre le phénomène d'érosion et le vent, valoriser les paysages de plaine cultivée par un vocabulaire champêtre et bucolique

- ① Chantier participatif de plantation de saules têtards le long des routes et chemins
- ② Planter un alignement d'arbres le long du chemin pour mettre en valeur le paysage agricole
- ③ Continuer l'alignement d'arbres le long du chemin côté champs
- ④ Planter une haie basse (charmille) entre les arbres, à 2 mètres de la voie pour inciter au ralentissement (accord du département nécessaire)

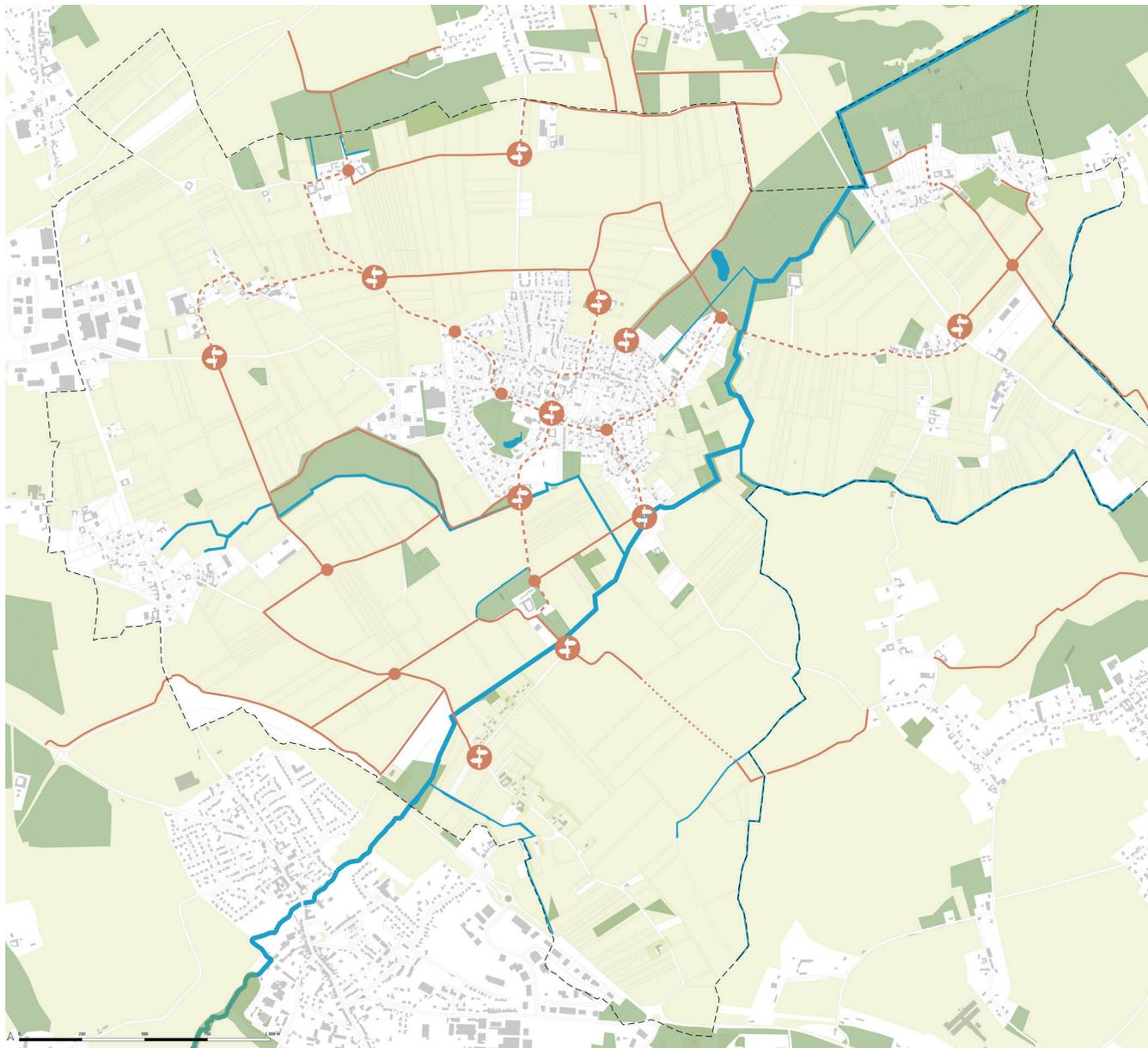
>>> Suventions disponibles pour ces actions (France Relance, département du Nord, Région)

>>> Concertation / achat de foncier nécessaire avec les agriculteurs pour la mise en œuvre et la gestion

A 0 200 300 700 1 000 m

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

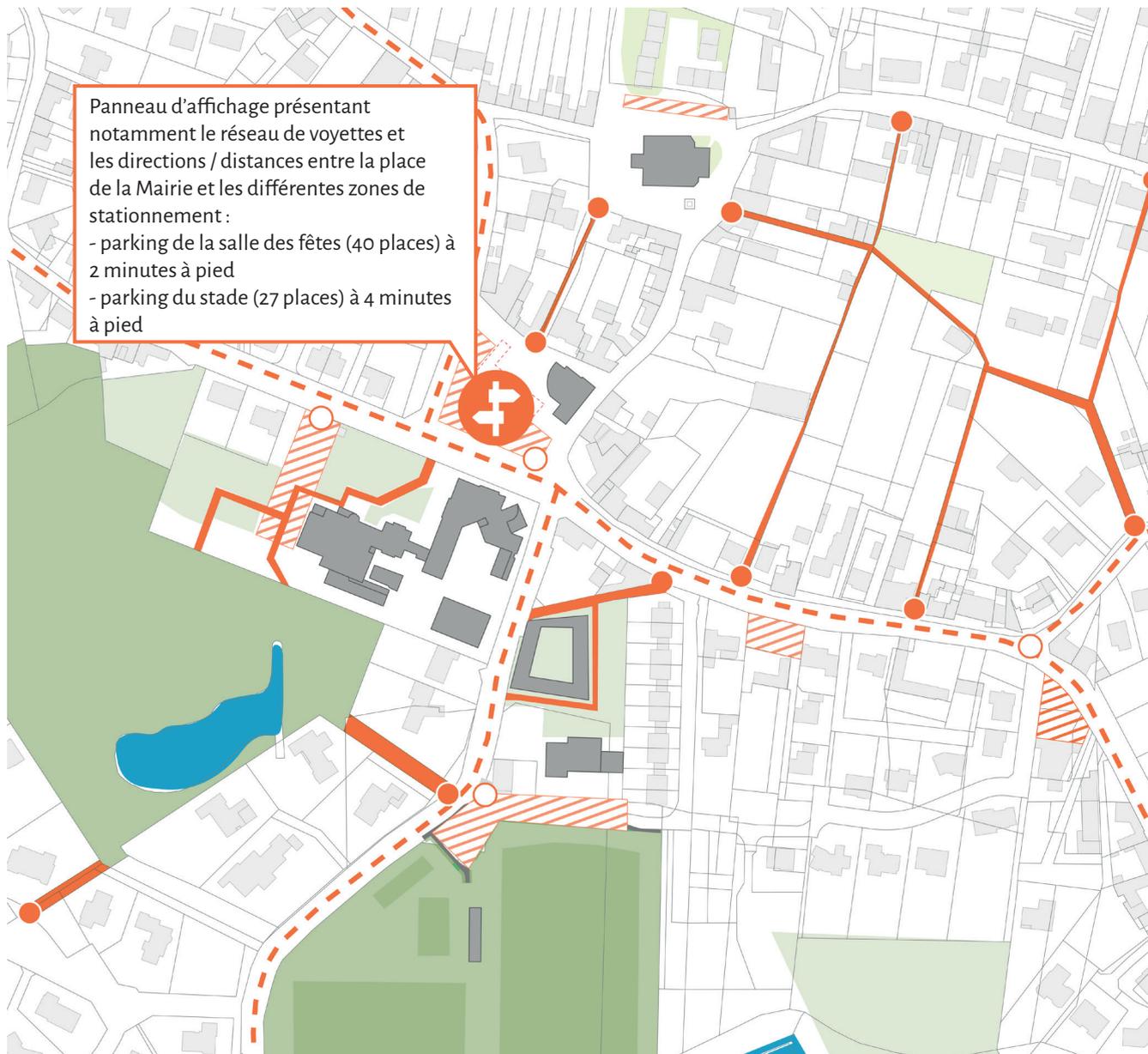
2.3 METTRE EN VALEUR LES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CHEMINS AGRICOLES



- Chemins existants à conforter
- - - Tronçons de voirie à aménager pour assurer la sécurité des cheminements piétons (marquage au sol, balisage...) et créer des connexions confortables entre le bourg et les hameaux
- Tronçon à créer (négociation foncière à prévoir)
- ⊕ Signalétique directionnelle implantée à chaque carrefour pour indiquer les grandes directions, sécuriser les éventuelles traversées et matérialiser l'existence des chemins
- Balisage régulier des différents parcours pour rendre visible les cheminements

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.3 METTRE EN VALEUR LES VOYETTES DU CENTRE-BOURG



● Entrées des voyettes à valoriser par une signalétique ludique

— Voyettes à entretenir régulièrement et à animer par un programme d'événement (concours de photographie « Ambiances des voyettes », concours du plus beau jardin des voyettes, ...)

○ Carrefour à baliser pour indiquer les parcours à l'échelle de l'ensemble de la commune

- - - Tronçons de voirie à aménager pour assurer la sécurité des cheminements piétons

▨ Zones de stationnement à identifier dans la signalétique au sein du centre-bourg

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.3 METTRE EN VALEUR LES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CHEMINS AGRICOLES

état des lieux : plusieurs cheminements piétons et vélos existent au sein du bourg et dans les hameaux, ils permettent parfois de créer des « itinéraires bis » protégés de la circulation automobile.

principe : matérialiser des parcours à l'échelle de la commune, notamment les liaisons alternatives entre les hameaux et les communes et mettre en évidence les notions de distances/temps pour sensibiliser et inciter aux déplacements doux.

coût prévisionnel :

pour les panneaux d'affichage dans chaque hameau : 8 000 €

pour la signalétique des voyettes : 8 000 €

pour la signalétique à l'échelle de l'ensemble des chemins : 15 à 25 000€

calendrier de mise en œuvre :

12 à 18 mois (études + mise en œuvre) pour l'ensemble de la signalétique

étapes à suivre : la mise en place de la signalétique peut se faire en plusieurs étapes afin d'étaler les coûts. Pour autant, il est important d'avoir une vision d'ensemble et de conserver une harmonie et une cohérence dans les choix graphiques et la mise en œuvre des panneaux.

1/ mettre en place des panneaux d'affichage dans chaque hameau et sur la place de la Mairie (cf. fiche-action points ressources)

2/ valoriser les voyettes par la mise en place d'un affichage ludique

3/ animer les voyettes par un programme d'événements (concours de photo, concours de dessins avec les scolaires, prix du plus beau jardin des voyettes...)

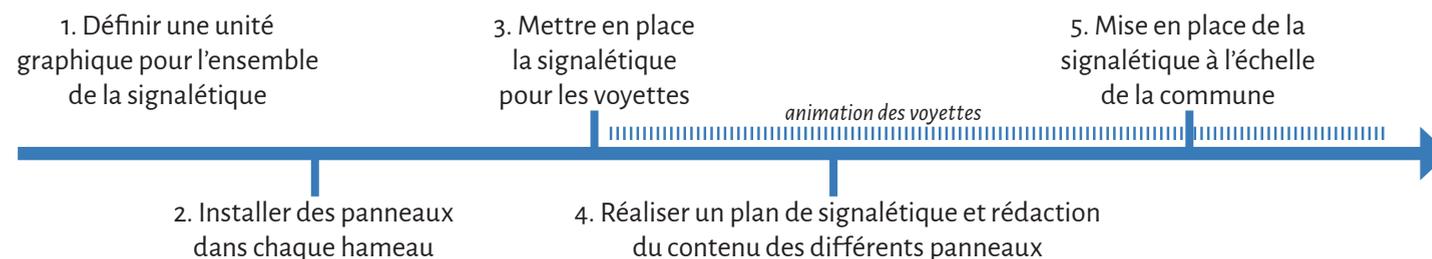
4/ mettre en place des parcours à l'échelle de la commune entre le bourg et les hameaux :

a. déterminer un parcours, cibler les chemins et les points de repère à relier

b. matérialiser un parcours grâce à une signalétique spécifique (pancarte, panneaux, marquages au sol...)

c. rendre visible ce parcours (support papier ou numérique), communication

Modalités et étapes de mise en œuvre



Porteurs de projet	Partenaires à associer	Études complémentaires à mener
Commune d'Ennevelin + CC Pévèle Carembault (pour se coordonner à l'échelle des chemins de randonnées de la Pévèle)	+ CAUE du Nord + Associations de marcheurs + Habitants et riverains + Agriculteurs	- Étude de définition d'une charte graphique, un plan de signalétique et la rédaction du contenu des panneaux de sensibilisation

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.3 METTRE EN VALEUR LES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CHEMINS AGRICOLES

Références inspirantes

Signalétique dans le centre-bourg et pour les voyettes



Les panneaux directionnels



Les balises



2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

PISTES D'ACTION POUR METTRE EN VALEUR LES ENTRÉES DE LA COMMUNE

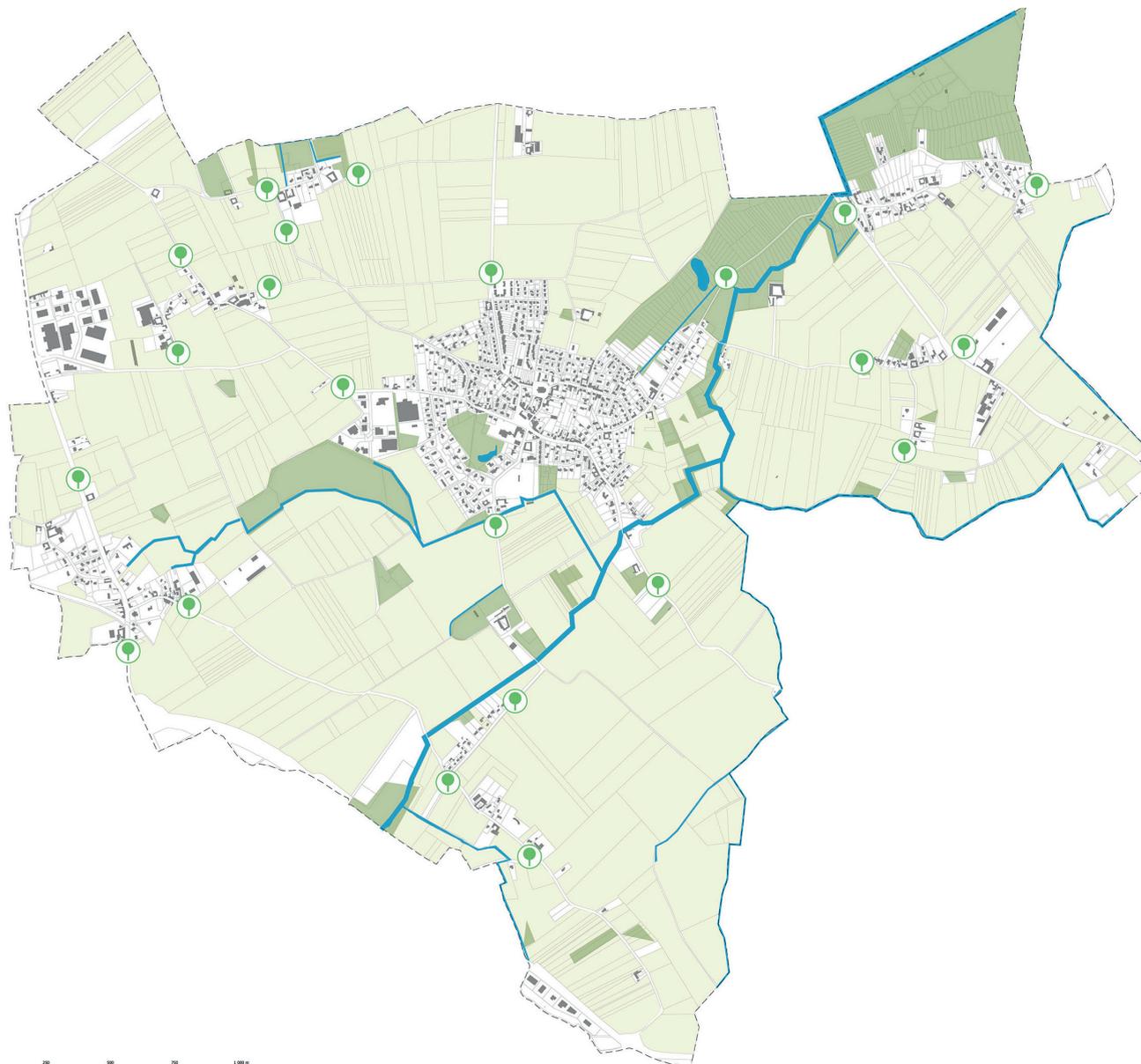


L'arbre symbole est un arbre qui signalera l'entrée dans les hameaux et dans le centre bourg.

Selon le foncier disponible et le lieu exact choisi, le sujet pourra être seul (arbre isolé conduit en port libre ou en têtard), ou en binôme (de part et d'autre d'une voie de circulation par exemple). Il pourra être accompagné d'une plaque mentionnant entre autre le nom de lieu-dit, sa date de plantation...

Les espèces sélectionnées pourront varier en fonction des contextes : saule, en jouant sur la diversité des variétés (Saule Marsault, Saule Blanc, Saule des Vanniers...), tilleul, chêne, arbres fruitiers...

Ces sujets seront choisis pour leur longévité et seront placés de manière à devenir des marqueurs de l'identité de la commune.



A 0 200 400 600 800 1 000 m

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

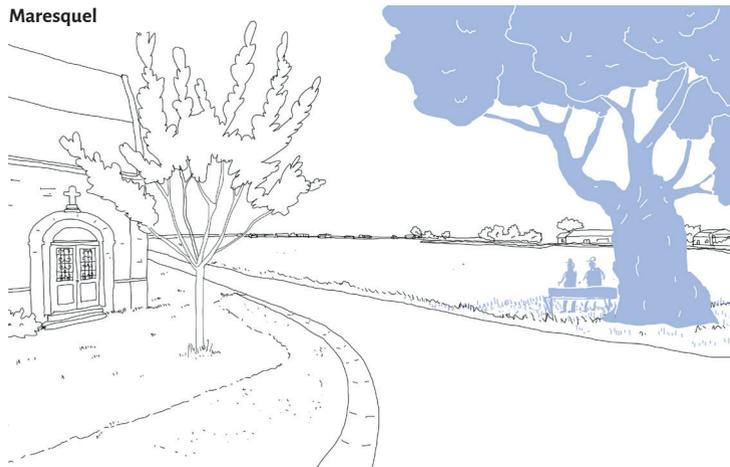
2.4 L'ARBRE SYMBOLE

principe : planter des arbres ou végétaliser les bas côtés des entrées de village et de hameaux afin de développer la biodiversité, créer des marqueurs de l'identité de la commune et des espaces de proximité (en associant l'arbre à du mobilier). Ces sujets seront choisis pour leur longévité.

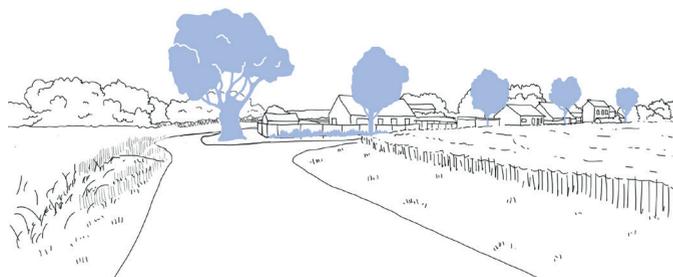
Leur plantation pourront faire l'objet de chantiers participatifs avec les riverain.e.s (plusieurs habitant.e.s se sont montrés volontaires à cette idée).

Etat projeté :

Maresquel



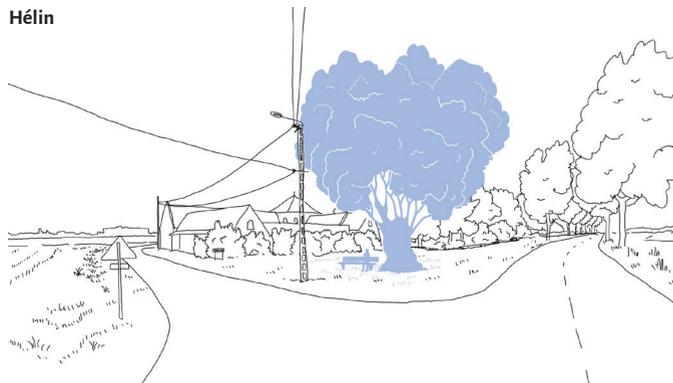
La Planque



Pont-Thibaut



Hélin



références inspirantes :



Roumare (76), donner à chaque usager un espace adéquat : aménagement de cheminements piétons, cyclables et PMR



Avremesnil (76) : Introduction du végétal pour organiser différents espaces et flux de circulation

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

PISTES D'ACTION POUR METTRE EN VALEUR LES ENTRÉES DE LA COMMUNE



Ce sont des points-ressources, micro-espaces publics de proximité, qui selon leur contexte, la propriété foncière et le choix/l'implication des habitants, pourront être composés de mobilier, de plantations, de signalétique ou devenir des lieux de convivialité et de rassemblement pour le voisinage

Exemple de programme par espace :

- ① Un banc, un panneau d'information communal, une signalétique directionnelle d'itinéraires de randonnée, un abri de cantonnier
- ② Un banc, un panneau d'information communal
- ③ Une table de pique-nique, un panneau d'information communal, une signalétique directionnelle d'itinéraires de randonnée
- ④ Une table de pique-nique, un banc, un panneau d'information communal, une signalétique directionnelle d'itinéraires de randonnée
- ⑤ Un banc, un panneau d'information communal, une signalétique directionnelle d'itinéraires de randonnée
- ⑥ Une table de pique-nique, un panneau d'information communal, une signalétique directionnelle d'itinéraires de randonnée

A 0 200 400 600 800 1 000 m

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.5 POINTS RESSOURCES / ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ



principe : Aménager des espaces de halte, de regroupement au cœur des hameaux pour favoriser l'appropriation des lieux par ses habitants et proposer aux visiteurs des temps de pause lors de leur randonnée.

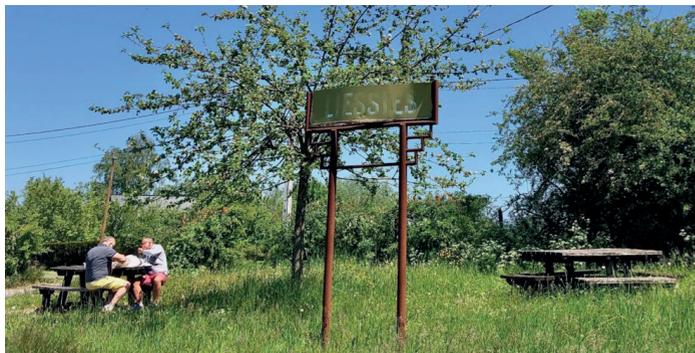
Ces espaces peuvent être aménagés selon un gradient allant de l'intervention la plus simple (un banc, un panneau d'information) à un aménagement plus conséquent (une aire de pique-nique, un jeu, un abri).

L'objectif est de désigner un lieu comme étant privilégié par son emplacement (départ de chemins de randonnée, centralité dans le hameau...) et de le mettre en valeur par un action simple et peu coûteuse (mise en œuvre en interne par les services municipaux ou pris en compte dans un accord-cadre avec un paysagiste).

L'important est de conserver une certaine homogénéité dans les dispositifs proposés (ligne de mobilier, signalétique...) et dans la répartition sur le territoire communal.

Ces panneaux pourraient être le support d'informations pour et avec la commune et entre les habitant.e.s (bourse d'entraide par exemple).

références inspirantes :



coût prévisionnel :

1 000 à 2000 € pour un panneau

actions connexes liées :

- > bourse d'entraide (1.1)
- > mettre en valeur les itinéraires piétons (2.3)

2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.6 RENDRE ACCESSIBLE LES BOIS COMMUNAUX

principe : Aménager des cheminements dans les bois communaux pour les rendre accessibles et traversables (à pied, à vélo, à cheval) par les habitants et visiteurs tout en conservant leur caractère naturel... La plupart des bois communaux sont en zone humide, la possibilité d'ouvrir des chemins « secs » est donc réduite. Certains aménagements légers peuvent permettre de donner à voir ces espaces aujourd'hui fermés et faciliter leur entretien.

étapes à suivre :

- 1/ Diagnostic phytosanitaire de l'état du parc forestier communal et établir une cartographie des boisements (taillis, futaies, zones humides...) : ONF, Réseaux, des Alternatives Forestières (RAF), bureaux d'études faune/flore, écologie.
- 2/ Définir un tracé cohérent avec le réseau de chemins existants pour ouvrir des chemins d'entretien et de promenade
- 3/ Ouvrir un premier itinéraire «test» et communiquer sur les bois

porteurs de projet : commune

partenaires : Conseil Départemental / CAUE / CPIE / habitant.e.s / paysagiste

coût prévisionnel (de travaux) : 30€ par mètre carré (débroussaillage/ abattage + réalisation de cheminements)

préconisations :

→ bois de l'étang de pêche :

- + Aménager un 2e parking au sud
- + Aménager des cheminements à travers le bois proche de l'étang de pêche afin de relier le parking et formaliser ce lieu de départ de randonnée
- + Installer des agrès sportifs pour constituer un parcours sportif sur ce chemin emprunté des joggeuses et joggeurs (cf. Fiche-action 4)

→ bois du Maresquel :

- + Aménager et valoriser comme un espace public le départ de randonnée vers les marais de Fretin
- + Mettre en place une gestion de la parcelle boisée communale sujette aux tempêtes : abattage et renaturation.

→ bois de Verte-Rue :

- + Aménager ou valoriser les cheminements existants à travers le bois : boucles, itinéraires, connexions vers les marais de Fretin
- + Implanter une signalétique de sécurité pour les promeneurs
- + réaliser un diagnostic phyto-sanitaire du boisement.
- L'intervention d'une entreprise de travaux forestiers sera nécessaire dans un premier temps. Par la suite, une prestation pour l'entretien et la valorisation sylvicole peut être envisagée.

Forêt de Phalempin, Nord



2. CULTIVER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES D'ENNEVELIN

2.7 VALORISER LE VERGER DE MARAUDE

principe : Mettre en valeur le verger de Maraude en le faisant exister depuis le centre bourg par une signalétique. Le verger en lui-même peut accueillir plus de sujets, avec des ports et des espèces diversifiées.

D'autres essences végétales peuvent permettre de diversifier les usages et surtout d'étaler les récoltes. Par exemple avec la plantation de haies de petits fruits.

étapes à suivre :

1/ Définir les parcours d'accès au verger et ses entrées.

2/ Identifier les essences présentes et planter de nouveaux sujets.

3/ Aménager un lieu de rassemblement (table, banc...)

porteurs de projet : commune

partenaires : Conseil Départemental / CAUE / habitant.e.s / paysagiste

coût prévisionnel (de travaux) : 3000€

Verger jardin, Aquitaine



Verger jardin, Aquitaine



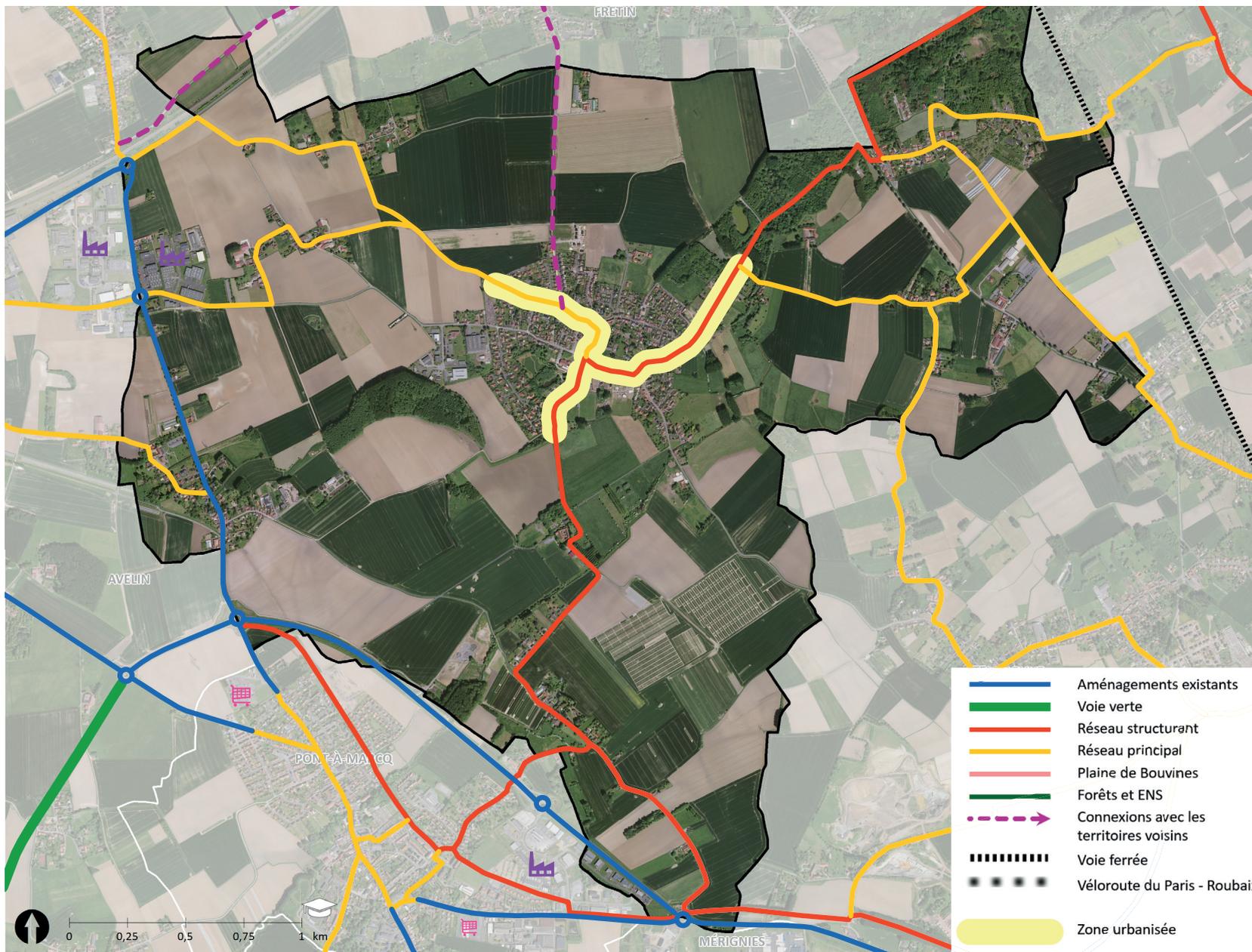
Récolte participative, Verger conservatoire de Locmaria



Fête du verger, Mesnil-le-Roi



3. AMÉLIORER LE PARTAGE DE LA VOIRIE ET DÉVELOPPER LES AXES CYCLABLES

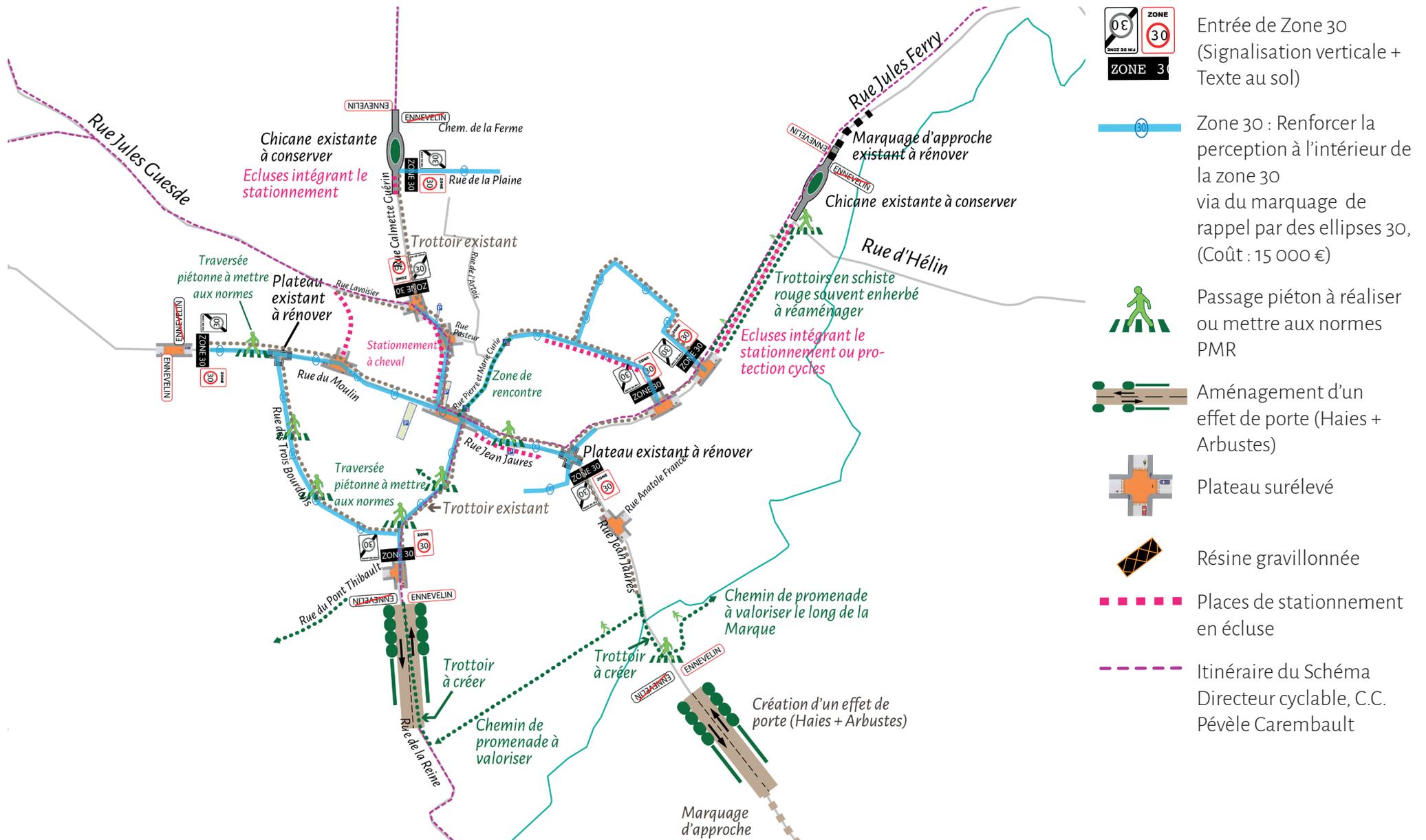


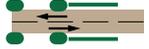
Extrait du schéma d'aménagement cyclable voté en décembre 2021 par la communauté de communes Pévèle-Carembault

slide récapitulative des actions mobilité en cours / à faire

3. AMÉLIORER LA GESTION DU STATIONNEMENT ET RALENTIR LA VITESSE

3.1 RALENTIR LES ENTRÉES DE VILLE DU CENTRE-BOURG



- 
 Entrée de Zone 30
 (Signalisation verticale + Texte au sol)
- 
 Zone 30 : Renforcer la perception à l'intérieur de la zone 30 via du marquage de rappel par des ellipses 30, (Coût : 15 000 €)
- 
 Passage piéton à réaliser ou mettre aux normes PMR
- 
 Aménagement d'un effet de porte (Haies + Arbustes)
- 
 Plateau surélevé
- 
 Résine gravillonnée
- 
 Places de stationnement en écluse
- 
 Itinéraire du Schéma Directeur cyclable, C.C. Pèvèle Carembault

IV. LES ACTIONS PAR SECTEURS

SCHÉMA DIRECTEUR DU CENTRE-BOURG

Les actions structurantes du centre-bourg



existant

- équipements structurants
- Chemins agricoles
- Limites de l'urbanisation

projeté

- Lisières boisées
- Zone de non traitement
- Aménagements modes doux
- Entrées de bourgs
- Périmètres des projets
- espaces paysagers
- espaces publics à dominante minérale
- création / rénovation de voiries
- installation de mobiliers et aménagements légers
- réhabilitation / extension
- nouvelles constructions
- veille foncière
- Développement urbain à moyen terme

4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG



Un projet d'aménagement incluant l'ensemble des espaces publics du centre-bourg, dans la continuité de l'aménagement existant de la venelle

pouvant être réalisé en plusieurs phases :

- 1 - la place de la mairie
- 2 - la place de l'église
- 3 - la rue Pierre et Marie Curie

Les impondérables de l'aménagement:

- une gestion des eaux de ruissellement en surface (noue, infiltration...)
- des matériaux sobres et naturels, emprunts du caractère régional (brique, pierre du hainaut...)
- des mobiliers et une signalétique sur-mesure qui donnent une identité commune aux deux places
- un traitement homogène et qualitatif du parcours piéton depuis l'église jusqu'à l'espace des Rotours

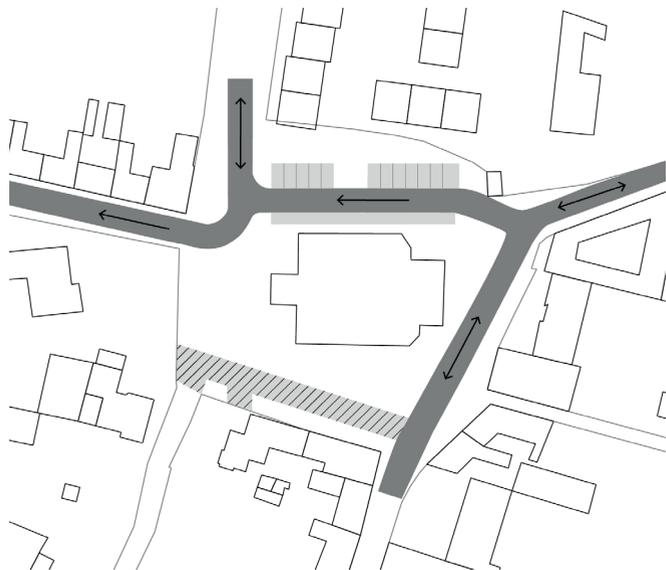
4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.1 Réaménager la place de l'église

Les objectifs définis lors des ateliers :

- mettre en valeur le patrimoine : matérialiser un parvis
- apporter de la verdure : créer un écrin végétal autour de l'église
- mettre en place un nouveau schéma de circulation
- revoir le stationnement : le délimiter pour qu'il soit moins anarchique

Espaces circulés et stationnements



- Modification du schéma de circulation et création d'une nouvelle voie au nord
- Aménagement de 19 places de stationnement de part et d'autres de la voirie (en épi et en créneau)
- ▨ Voie de desserte avec possibilité de se stationner réservée aux riverains

Espaces piétons



- Espaces dédiés aux piétons : créer la continuité avec les venelles existantes et aménager un véritable parvis devant l'église

Espaces paysagers



- Créer un écrin de verdure autour de l'église par une strate basse
- Privilégier la plantation d'une strate haute aux abords de la place
- Ponctuer par l'installation de mobiliers
- Possibilité de déplacer le monument aux morts

4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.1 Réaménager la place de l'église



- 1 Espace de stationnement
18 places dont 1 PMR
- 2 Un parvis clos par une borne amovible
Des mobiliers permettant de créer un espace confortable et convivial au quotidien et lors d'évènements
- 3 Des espaces de végétation inspirés des "jardins de simples", avec une palette végétale adaptée à un entretien réduit (arrosage, désherbage...)
- 4 Une voie de desserte qui permet aussi le stationnement ponctuel des riverains
- 5 L'intégration de cette partie de la rue dans un même traitement (sol, revêtements...) que la place de l'église assure une continuité vers l'allée des roses
- 6 Le monument aux morts est déplacé sur la place de la mairie (optionnel)

4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.1 Réaménager la place de l'église

Vue projetée



Estimatif financier

Prix généraux	16 000 €
Travaux préparatoires	4 000 €
Chaussées et aménagements de surfaces	254 400 €
Déplacement du monument aux morts	4 000 €
Assainissement	11 000 €
Éclairage public	64 000 €
Signalisation	5 000 €
Espaces verts + mobiliers	44 400 €
Total HT	402 800,00 €
Evolution de prix (10%)	40 280,00 €
TVA (20%)	88 616,00 €
Total TTC avec évolution de prix	531 696,00 €
Coût d'études de maîtrise d'œuvre	30 à 40 000 €

* Sous réserve de l'étude géotechnique, de l'essai amiante / HAP, concertation des concessionnaires et étude d'éclairage

* L'estimation n'intègre pas : - Eventuelle extraction et évacuation d'amiante / HAP dans les chaussées en enrobés

Planning prévisionnel



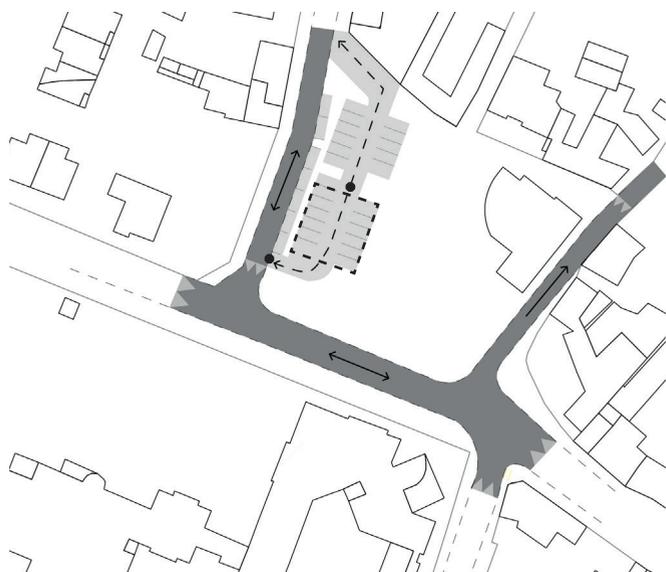
4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.2 Réaménager la place de la mairie

Les objectifs définis lors des ateliers :

- créer une perspective sur la mairie et l'église : matérialiser un parvis et démolir l'école maternelle
- apporter de la verdure : conserver les arbres et aménager la place dans la continuité de l'espace des rotours
- conserver un parking végétalisé
- améliorer les conditions de circulation : en tant que piéton, sur la place et de part et d'autre de la rue du Moulin

Espaces circulés et stationnements



- Uniformisation des revêtements et création d'un plateau
- Aménagement de 31 places de stationnement : une poche en épi accessible par depuis la rue Calmette Guérin et des places en créneau le long de la rue
- Système de bornes amovibles pour couper la circulation et le stationnement et permettre l'implantation du marché le samedi matin

Espaces piétons



- Espaces dédiés aux piétons : créer la continuité avec les venelles existantes et aménager un véritable parvis devant la mairie

Espaces paysagers



- Créer un écrin de verdure autour de la mairie
- Privilégier la plantation d'une strate haute aux abords de la place pour dissocier les espaces de la place : stationnement et parvis
- Ponctuer par l'installation de mobiliers
- Possibilité de déplacer le monument aux morts
- Possible installation d'un porche / porte d'entrée de la place

4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.2 Réaménager la place de la mairie

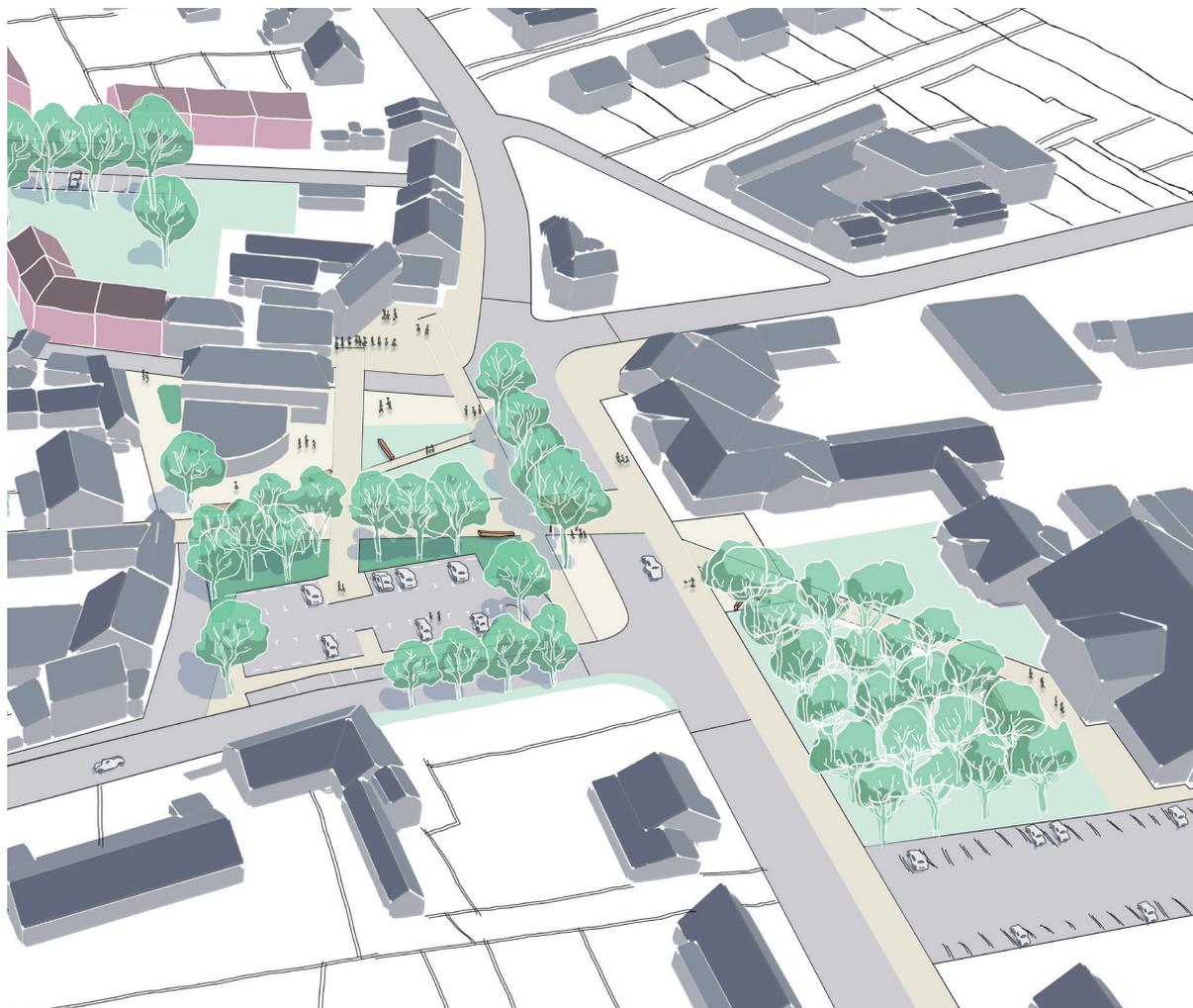


- 1 Espace de stationnement : 31 places dont 2 PMR (environ 36 places + 2 PMR actuellement) et marché
- 2 Gestion des eaux de ruissellement du parking et du parvis de la mairie dans les noues adjacentes
- 3 Un parvis généreux avec des mobiliers permettant d'en faire un lieu de convivialité
- 4 Un plateau surélevé sur toute la séquence de la place
- 5 L'accroche urbaine vers la salle des fêtes est réhabilitée avec la possibilité de continuer ce travail vers l'espace des Rotours
- 6 L'abri bus devient un seuil couvert et prend la forme d'une micro architecture
- 7 Proposition de déplacement du monument aux morts
- 8 Stationnements vélo et panneau d'information et directionnel (services, commerces...).
- 9 Intégration du parvis de l'école à la place : traitement de surface identique, suppression du muret...

4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.2 Réaménager la place de la mairie

Vue projetée



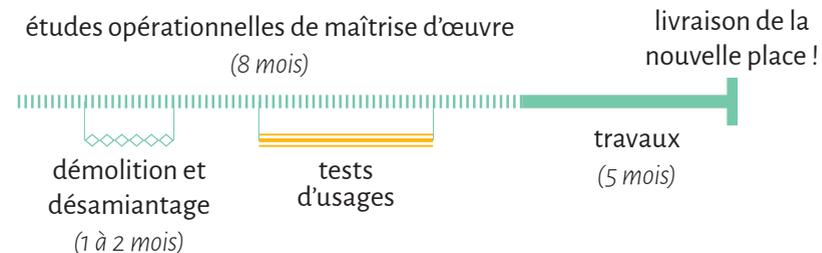
Estimatif financier

Prix généraux	28 000 €
Travaux préparatoires	7 000 €
Chaussées et aménagements de surfaces	489 180 €
Assainissement	20 000 €
Effacement de réseaux	50 000 €
Éclairage public	63 000 €
Signalisation	8 000 €
Espaces verts + mobiliers	61 500 €
Démolitions	100 000 €
Total HT	826 680,00 €
Evolution de prix (10%)	82 668,00 €
TVA (20%)	181 869,60 €
Total TTC	1 091 217,60 €
Coût d'études de maîtrise d'œuvre	60 à 80 000 €

* Sous réserve de l'étude géotechnique, de l'essai amiante / HAP, concertation des concessionnaires et étude d'éclairage

* L'estimation n'intègre pas : Eventuelle extraction et évacuation d'amiante / HAP dans les chaussées en enrobés / Quai bus

Planning prévisionnel



4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

4.3 Réaménager la rue Pierre et Marie Curie, trait d'union entre les 2 places



Véritable trait d'union entre la place de la mairie et la place de l'église, la rue Pierre et Marie Curie doit également faire l'objet d'un réaménagement dans la continuité des deux places.

La rue bénéficie actuellement de trottoirs très étroits, peu accessibles aux personnes à mobilité réduite, de difficultés de stationnement et d'un caractère très minéral.

Une reprise du profil pourrait permettre de transformer cette rue en zone de rencontre, en marquant certaines places de stationnement, permettant son accessibilité PMR et sa végétalisation (pieds de façades par exemple).



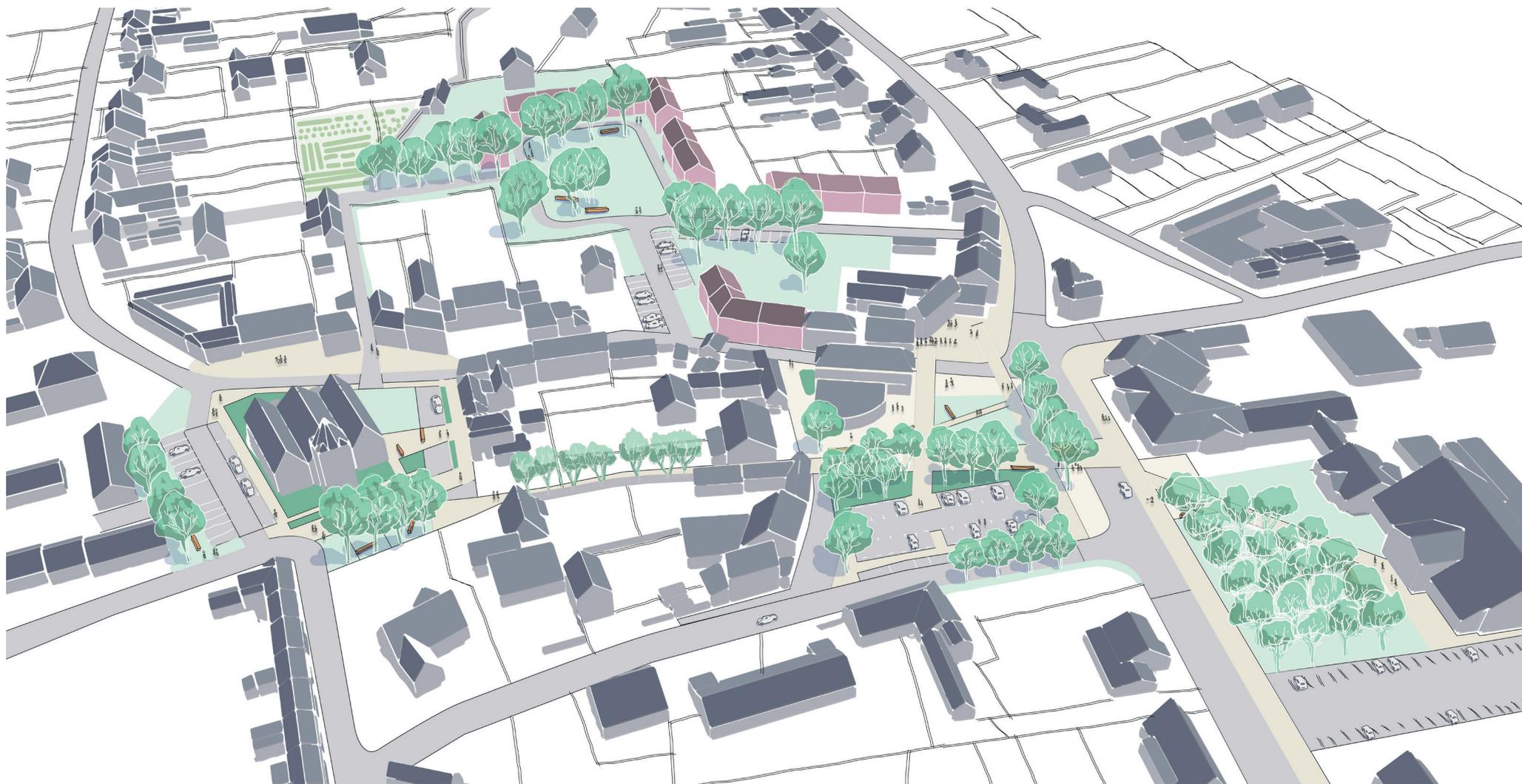
Morienvil (60) : Voirie adaptée à la volonté de modérer la vitesse (trottoirs larges, voirie restreinte)

Estimatif financier

Prix généraux	6 000 €
Chaussées et aménagements de surfaces	74 800 €
Assainissement	6 000 €
Effacement de réseaux	42 500 €
Éclairage public	18 700 €
Signalisation	2 000 €
Total HT	150 000,00 €
TVA (20%)	30 000,00 €
Total TTC	180 000,00 €

* Hors structure et sous réserve de l'étude géotechnique, de l'essai amiante / HAP, concertation des concessionnaires
* L'estimation n'intègre pas : Eventuelle extraction et évacuation d'amiante / HAP dans les chaussées en enrobés

4. RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG



4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Une unité de matériaux et d'ambiances entre les deux aménagements

MATÉRIAUX DE SOL



Béton recyclé



Pierre bleue du Hainaut



Brique avec joint graviers



Brique avec joint sec

GESTION DES EAUX PLUVIALES



Noues végétalisées, engazonnées et/ou arborées

4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

PLANTATIONS



Massifs fleuris résistants à la sécheresse



Allée ombragée de hauts sujets



Cépée isolée avec fosse jardinée

MOBILIERS



Bloc roue en bois



Bancs massifs



4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Préfigurer les transformations grâce à l'urbanisme temporaire

principe : Plusieurs années seront nécessaires pour que les projets d'aménagements des places de la mairie et de l'église soient réalisés (recherche de subventions, études, chantier, etc.). Pour autant, plusieurs problématiques ont été identifiées et des solutions peuvent d'ores et déjà être apportées à moindre coût. En outre, l'urbanisme temporaire peut permettre, aux différents stades du projet de donner à voir les futures transformations, de tester ou de préfigurer de futurs usages.

étapes à suivre :

Exemples d'actions à mener :

> Pour la place de la mairie :

Temps 1 (aujourd'hui) : établir un sens de circulation pour le parking, condamner l'entrée côté mairie et tester une entrée / sortie côté rue Calmette Guérin

Temps 2 : dans le cas où la démolition de l'école maternelle et les travaux d'aménagement de la place ne seraient pas consécutifs, préfigurer par des

marquages au sol le futur projet d'aménagement :

- délimiter l'espace de stationnement
- délimiter l'allée centrale
- délimiter l'espace parvis de la mairie, + possibilité de profiter des travaux de démolition pour désimperméabiliser certaines surfaces du parking
- + possibilité de construire du mobilier temporaire

Pour la place de l'église :

Temps 1 (aujourd'hui) :

- déminéraliser certaines surfaces et végétaliser
- co-construire et installer du mobilier lors d'un chantier participatif

porteurs de projet : commune

partenaires : Conseil Départemental / CAUE / CPIE / habitant.e.s / paysagiste

Surfaces concernées :

place de la mairie : 2700 m²

place de l'église : 1700 m²

Références inspirantes



4. RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Préfigurer les transformations grâce à l'urbanisme temporaire

Exemples de plusieurs opérations d'urbanisme transitoires menées avec pour objet d'assurer la transition entre des phases de projet à long terme. Avec peu de moyens, ont été produits des espaces publics de qualité à durée de vie limitée mais avec un fort potentiel social.



Ateliers pédagogiques



Réalisation des mobiliers



Inauguration des aménagements

Îlot Saint-Louis, Grenay (62)

Aménagement d'une place (pérenne), préfiguration d'un parking paysager (temporaire) et création de mobiliers et de structures de jeux (pérennes).
Création participative : habitants, scolaires, services techniques.

Travaux: 50 000€
Etudes : 10 000€
Surface : 6000 m²



Atelier participatif de préfiguration des espaces



Réalisation des mobiliers



Plantations participatives

Place urbaine, Evry (91)

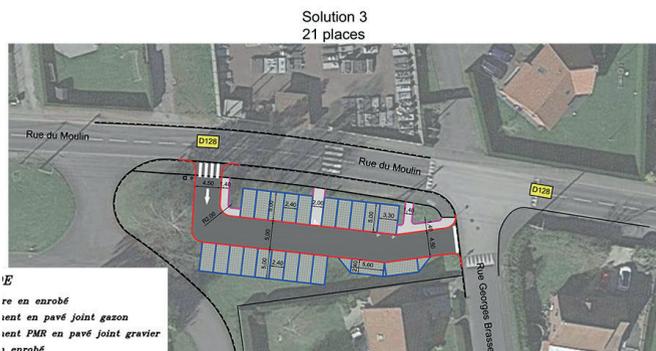
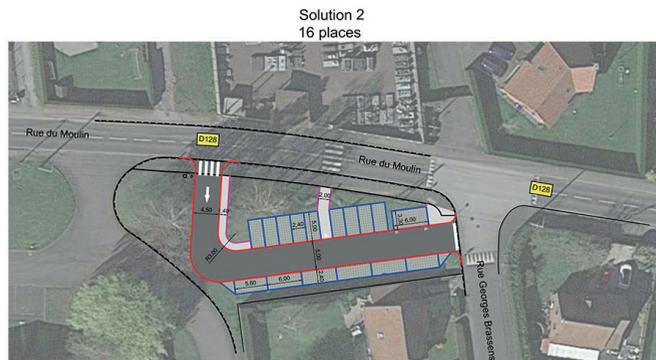
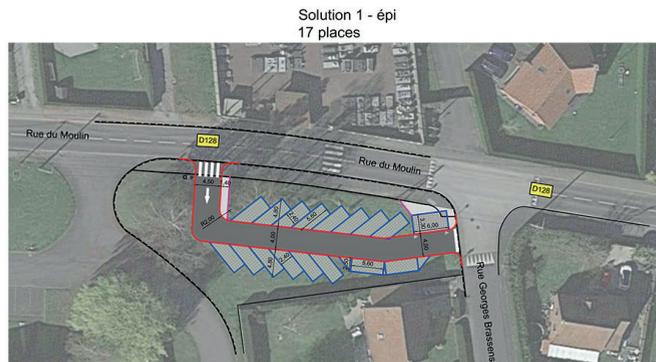
Aménagement semi-temporaire d'une place urbaine en participation avec les usagers : réalisation de mobiliers (temporaires) et déminéralisation des sols (pérenne).

Travaux: 20 000€
Etudes : 15 000€
Surface : 8000 m²

5. LE CIMETIÈRE

5.1 Aménager un parking d'entrée de ville

Esquisses produites par la CCPC :



IE
en enrobé
ent en pavé joint gazon
ent PMR en pavé joint gravier
enrobé

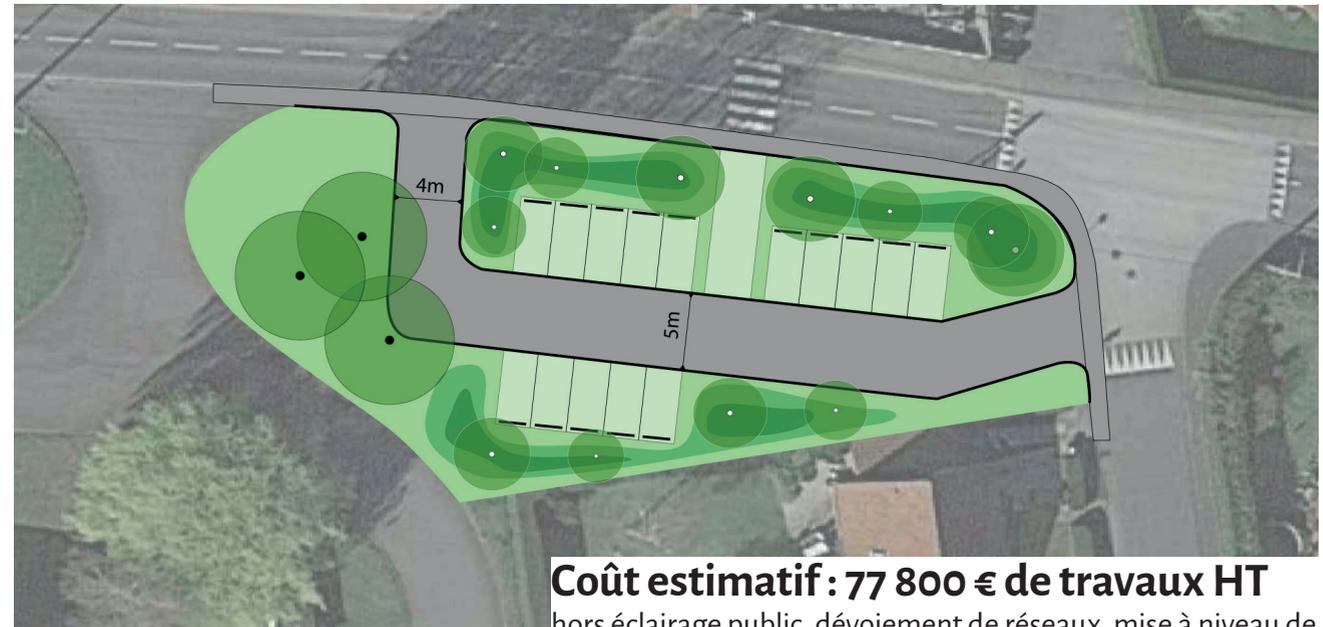
Analyse des esquisses produites par la CCPC :

- + 3 esquisses de parking comprenant 16 à 21 places de stationnement
- + Des propositions au vocabulaire très "routier" et une suppression des arbres existants
- + Une situation en entrée de ville à prendre en compte pour créer un aménagement qualitatif, qui soit à l'image d'Ennevelin
- + Une gestion des eaux gérée par une voirie en réservoir induisant un coût élevé
- + Une opération très coûteuse (111 000€) pour une faible envergure (21 places de stationnement)

Proposition de l'équipe :

- + 15 places de stationnement
- + Une gestion des eaux pluviales en surface (noues, pentées d'arbres et de vivaces)
- + Une préservation d'une partie des arbres existants
- + Un traitement plus qualitatif de l'entrée de ville en accompagnant le parking par un aménagement paysager

Matériaux
Voirie : enrobée ou béton
Stationnement : pavés joints engazonnés
Borduration arrasée
Bloc roue en bois
Absence de marquage au sol



Coût estimatif : 77 800 € de travaux HT
hors éclairage public, dévoiement de réseaux, mise à niveau de regards, évacuation de pollution dans les chaussées enrobées

études : 3 mois / travaux : 1 mois

5. LE CIMETIÈRE

5.2 Améliorer la gestion du cimetière

principe : apporter de la biodiversité dans le cimetière, diversifier les usages potentiels dans le respect des usages initiaux (lieux de promenade paisibles et ombragés) et faciliter le travail d'entretien des agents

étapes à suivre :

- 1/ Diagnostiquer les surfaces potentiellement végétalisables
- 2/ Choisir une végétation adaptée aux usages et à l'occupation des sols, de l'enherbement à la plantation d'arbres
- 3/ Revoir le plan de gestion
- 4/ Prévoir des contenus pédagogiques pour expliquer l'intérêt de la nouvelle gestion du cimetière

porteurs de projet : commune

partenaires : CAUE / CPIE / habitant.e.s / associations / paysagiste

coût prévisionnel :

travaux 20 000€ à 30 000 €

études 5 000€ à 8 000€

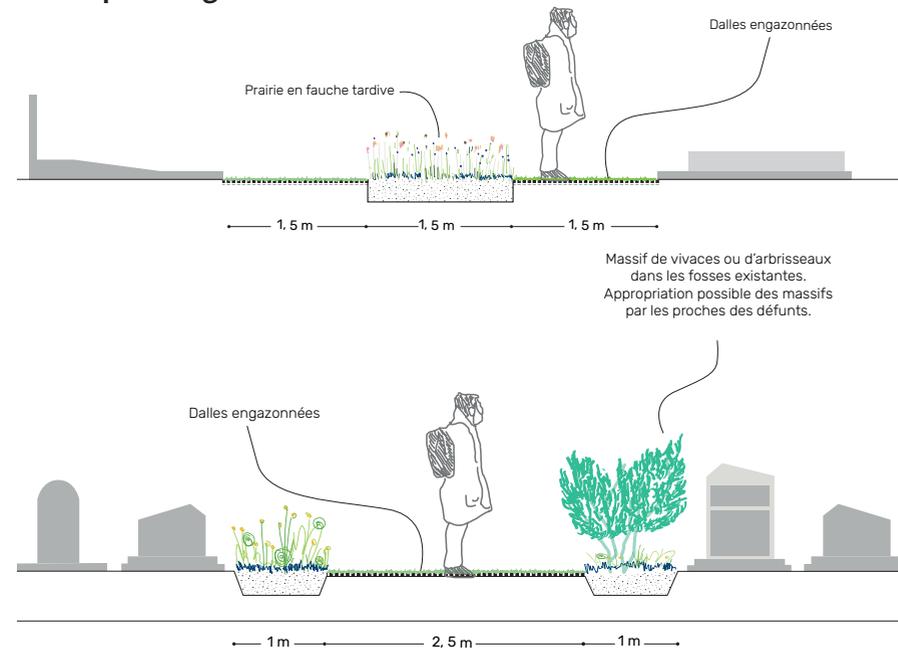
calendrier de mise en œuvre : 4 mois



Principes de gestion :

- 1 / Enherbement complet des allées secondaires
- 2 / Ensemencement des allées secondaires carrossables
- 3 / Pose de bandes roulantes en dalles alvéolaires engazonnées sur les allées carrossables
- 4 / Suppression du mur d'enceinte côté départementale et remplacement par un brise vue en bois associée à des plantations (Cf. références page suivante)
- 5 / Réfection du trottoir

Principes de gestion :



Le cheminement central sera accessible aux personnes à mobilité réduite mais -l'accessibilité PMR ne sera pas garantie "aux normes" sur les allées secondaires (un engazonnement ne veut pas dire que l'accessibilité sera nulle).

5. LE CIMETIÈRE

5.2 Améliorer la gestion du cimetière

Références inspirantes

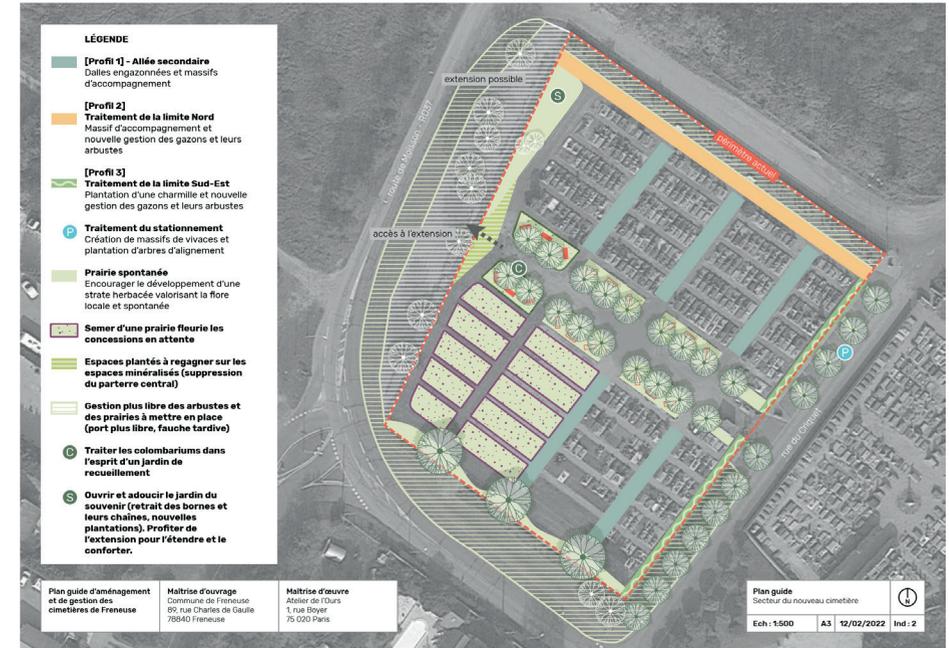
Prairie fleurie, Cimetière de Azay-le-brulé (79)



Plantation d'alignement d'arbres dans les espaces de circulation et mise en valeurs de monuments, Cimetière de Durtal (49)



Plantation d'un arbre et de vivaces sur 2 ou 3 emplacements voisins récupérés par la ville et non reproposés à la concession (procédure de reprise de concessions échues), Cimetière des Gonards, Versailles (78)



Plan d'aménagement et de gestion, Cimetière de Freneuse (78), Atelier de l'ours



Brise vue associé à une végétation herbacée et arborée
Référence inspirante pour la clôture du cimetière

6. VÉGÉTALISER LES COURS DES ÉCOLES

principe : proposer un espace mieux partagé par tou.te.s, axé sur le bien-être des enfants : espace plus naturel, plantation d'arbustes ou de plantes comestibles, espaces de repos, végétalisation, meilleure gestion de l'eau de pluie, aménagements plus ludiques, meilleure répartition de l'espace

étapes à suivre :

engager une étude avec un paysagiste qui mobilise les élèves, les enseignant.e.s, les parents d'élèves autour du projet

porteurs de projet : commune d'Ennevelin (services + élu.e.s)

partenaires : CAUE / CPIE / habitant.e.s / associations / paysagiste

coût prévisionnel :

travaux : 10 000€ à 20 000 €

études : 5 000€ à 8 000 €

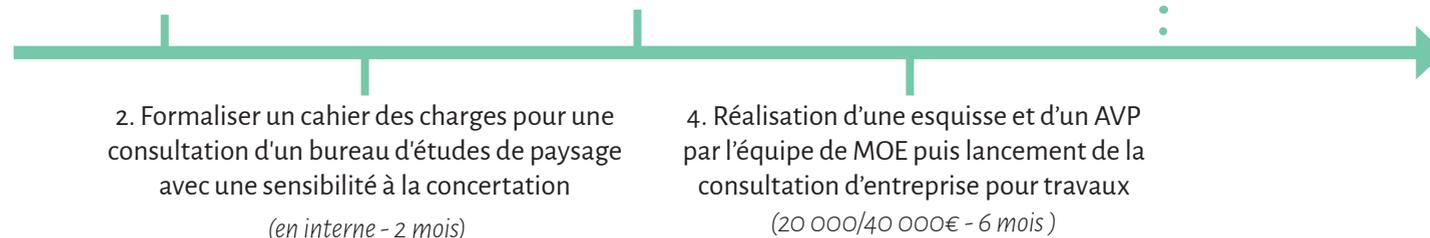
calendrier de mise en œuvre : 10 mois

Modalités et étapes de mise en œuvre

1. Constituer un comité de projet (parents d'élèves, élus, enseignants et services techniques)

3. Sélectionner une équipe et organiser des ateliers de co-conception avec les élèves et le comité de projet
(mission du prestataire - 3 mois)

5. Possibilité de mettre en place des chantiers participatifs, de plantation par exemple pour investir la nouvelle cour



Porteurs de projet	Partenaires à associer	Études complémentaires à mener
Commune d'Ennevelin	+ CAUE du Nord + CPIE + Agence de l'eau + Associations de parents d'élèves / équipe pédagogique	Étude de maîtrise d'œuvre Associé à un processus de concertation pour impliquer les élèves, enseignants et parents d'élèves + les services techniques

Références inspirantes



L'école Turgot après travaux, Lille

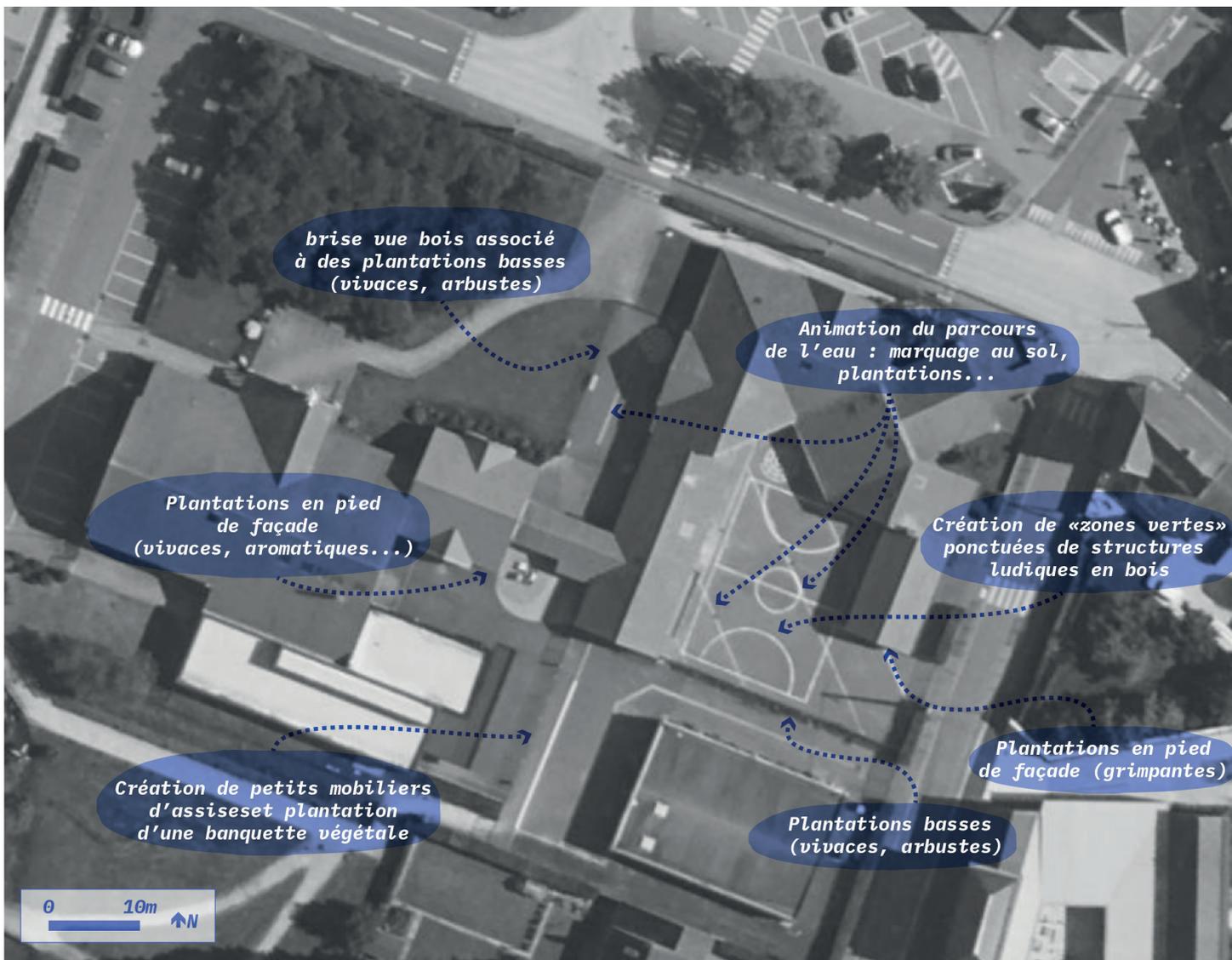


Atelier de jardinage, école Stadsmus, Oudergem



Potager pédagogique, école Riblette, Paris (75)

6. VÉGÉTALISER LES COURS DES ÉCOLES



En animant les cours autour de trois thèmes (le jeu, l'eau et la biodiversité), il est possible de transformer l'aspect et l'usage des cours pour les rendre plus adaptables aux saisons et plus propices au développement des enfants (sensibilisation aux enjeux climatiques notamment).

Certains espaces en pied de façade peuvent être végétalisés, une protection des plantations pourra prendre la forme d'un banc long ou d'une lisse basse en bois. Au cœur de la cour, l'implantation ponctuelle d'arbres permettrait d'y associer des structures de jeux ou des zones de plantation.

La palette végétale pourra intégrer des plantes aromatiques (découverte des sens...) et à fort intérêt écologique (sensibilisation à la biodiversité).

Le traitement des limites extérieures de la cour peut faire l'objet d'une qualification par des brises-vues en bois associés à des plantations.

7. DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES DANS LE VILLAGE

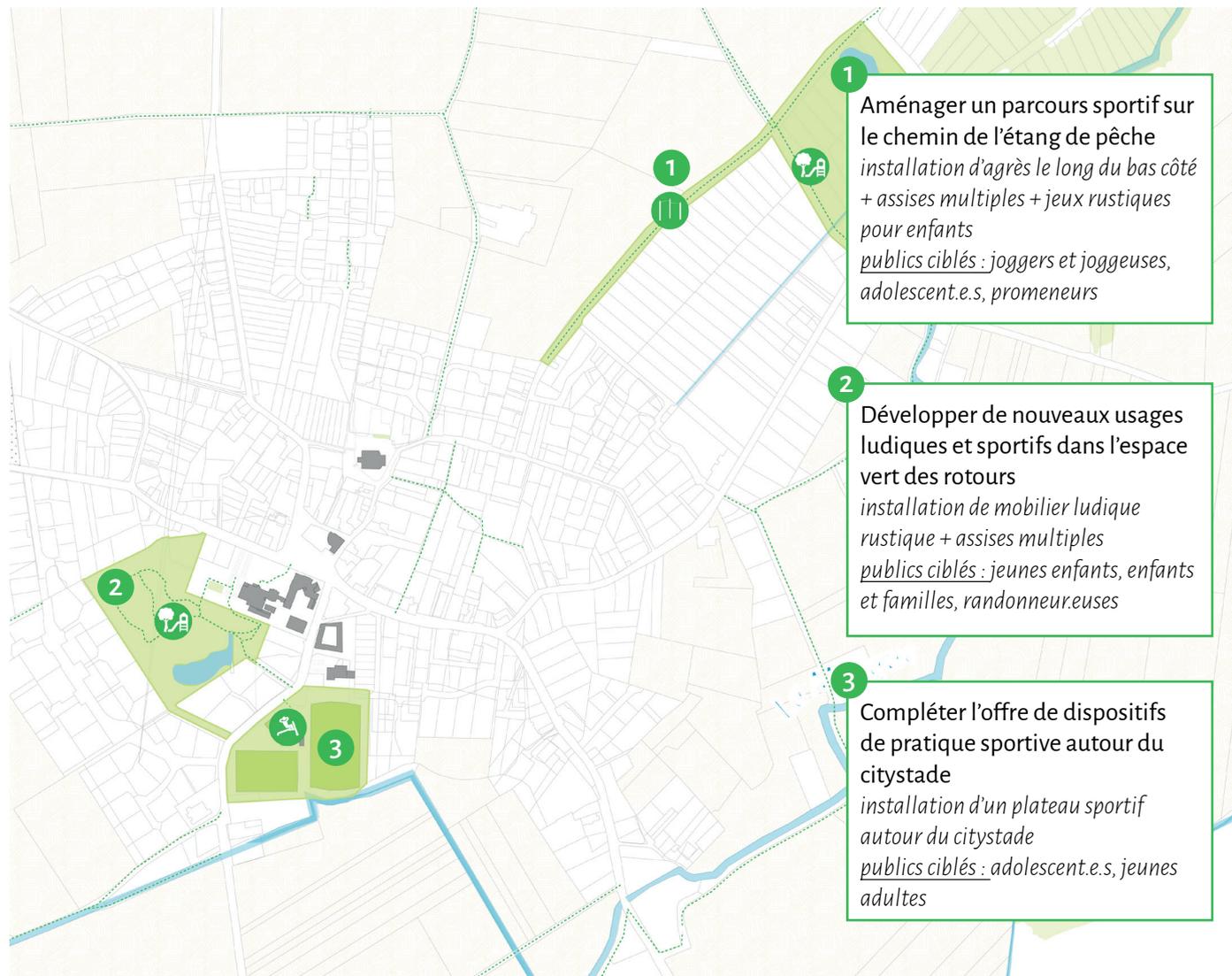
Renforcer les usages ludiques et sportifs dans le bourg

objectifs : enrichir et diversifier l'offre de mobiliers au sein des espaces publics du bourg de manière à susciter des usages sportifs, ludiques ou de détente répondant aux besoins des différentes générations d'ennevelinois.e.s : les adultes sportifs et moins sportifs, les adolescent.e.s, les enfants et leurs familles ainsi qu'aux promeneur.se.s, randonneur.se.s de passage sur la commune.

3 vocations correspondant à trois générations d'usagers et d'usagères ont ainsi été identifiées (plan ci-joint).

principes : Concevoir des mobiliers sur-mesure pour répondre à différents enjeux :

- la durabilité : recyclage et réemploi de matériaux existants pour préserver le caractère naturel des sites sur lesquels ils seront implantés ;
- l'adaptabilité et la polyvalence : les mobiliers de catalogue sont souvent monofonctionnel, les mobiliers sur-mesure permettraient une plus grande diversité, des usages et positions multiples adaptés et accessible à tout.e.s...



7. DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES DANS LE VILLAGE

Renforcer les usages ludiques et sportifs dans le bourg

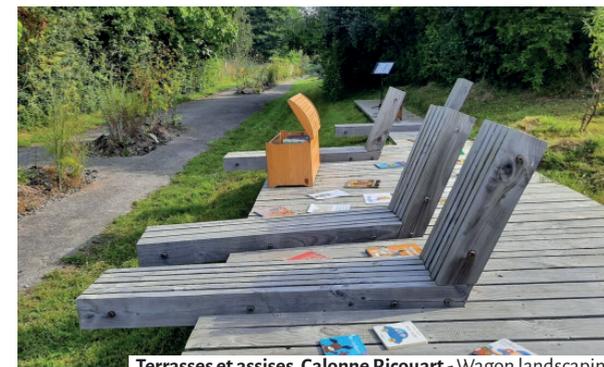
Modalités et étapes de mise en œuvre

- + lancer un marché à bons de commande multi-sites, groupant les réflexions sur les cours des écoles, l'espace des rotours et le parcours sportif
- + les missions : la mobilisation habitante, la définition de projets paysagers, la conception de mobiliers et la construction du mobilier selon une démarche participative
- + les compétences souhaitées : paysage, design, concertation, construction

étapes à suivre :

- 1/ affiner le projet et la programmation de chaque espace avec les élu.e.s et les groupes d'usagers et d'usagers concerné.e.s, en veillant à la représentativité des publics mobilisés
- 2/ (co-)concevoir des mobiliers répondant aux usages définis et décider de leurs emplacements
- 3/ (co-)construire le mobilier par le biais de chantiers participatifs par exemple et aménager les différents sites en y installant les mobiliers imaginés

La co-conception de ce mobilier est par ailleurs un moyen de faciliter l'appropriation du mobilier par les futur.e.s usagers et usagères et de prévenir d'éventuelles futures dégradations.



Terrasses et assises, Calonne Ricouart - Wagon landscaping



Mobilier urbain, cité 12-14, Lens - Faubourg 132

Partenaires :

Porteurs de projet	Partenaires à associer	Études complémentaires à mener
Commune d'Ennevelin	+ CAUE du Nord + CPIE + Habitant.e.s	Étude de conception paysagère et de mobilier associée à un processus de concertation pour impliquer les habitant.e.s et les services techniques



Mobilier urbain, cité 9, Lens - Les saprophytes

7. DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES DANS LE VILLAGE

7.1 Développer un parcours / une balade sportive sur le chemin de l'étang

Des usages sportifs existent d'ors et déjà le long des chemins agricoles d'Ennevelin que joggeuses et joggers fréquentent abondamment. La mise en place d'un parcours sportif pourrait permettre de renforcer ces usages existants et d'inciter d'autres à une pratique sportive en plein air.

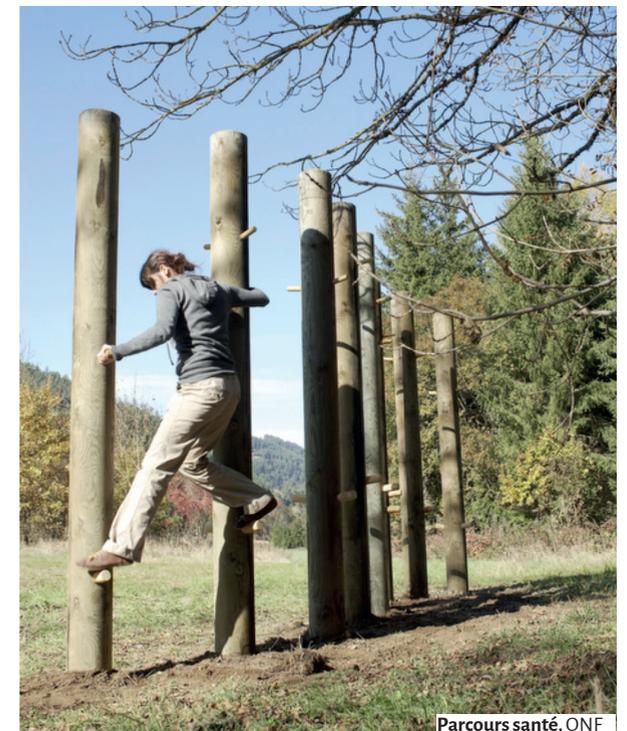
Ce parcours pourrait être mis en place le long du chemin de l'étang, à priori lieu de départ et de retour pour les coureurs du centre-bourg. Mais il pourrait également être multi-sites en disséminant des agrès aux différents points de passage des sportifs de la commune (Verte rue, Maresquel notamment).

Une enquête auprès des personnes concernées pourraient ainsi permettre de déterminer les meilleurs emplacements ainsi que la nature de ces dispositifs.

Etat existant



Références inspirantes



Parcours santé, ONF

7. DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES DANS LE VILLAGE

7.2 Renforcer la dimension ludique de l'espace vert des rotours

L'espace naturel des rotours offre un espace de nature exceptionnel en cœur de bourg, à proximité des écoles et des équipements. Un espace de jeux pour enfants a été installé à son entrée, plus en lien avec le parking qu'avec l'espace naturel. Il a été grillagé pour assurer sa sécurité et offre peu d'espaces ou mobiliers aux parents pour s'installer.

Si le caractère très naturel de l'espace des rotours doit être préservé, nous pensons que des usages ludiques et pédagogiques destinés au jeune public et mieux intégrés à leur environnement (par l'usage de matériaux naturels comme le bois) pourraient être développés.

Références inspirantes



Champ fleuri et terrain de jeu, Postpark, Hanau (Allemagne)-
GTL Gnüchtel Triebswetter architectes paysagistes



Régénération des jardins de l'îlot Saint-Louis : fabrication de jeux, plantation d'un
verger, de plantes potagères et aromatiques Grenay (62)- Atelier de l'ours

Etat existant



Régénération du square Belfort : recyclage des matériaux du site
en mobilier ludique ou en paillage Massy (91)- Atelier de l'ours

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

principe : Les différents échanges avec les élu.e.s et les habitant.e.s nous ont permis de mesurer la volonté commune de préserver l'identité rurale d'Ennevelin. Les futurs projets d'aménagement devront donc faire l'objet d'une attention toute particulière pour éviter de reproduire certaines erreurs passées.

Les projets de l'îlot des roses et Saint-Vaast seront à priori portés par des aménageurs ou promoteurs privés. Il est donc nécessaire de définir un certain nombre de règles pour garantir la qualité de ces opérations. Si ce cahier des prescriptions est indispensable au développement de ces deux opérations, la commune pourrait également réfléchir à généraliser ce cahier des charges à l'ensemble de la commune de manière à maîtriser les futures évolutions dans le diffus (en l'intégrant au PLU).

A titre indicatif, les thématiques abordées dans un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUE) peuvent par exemple être les suivantes :

- modalités d'implantation ;
- hauteur des constructions ;
- expression architecturale ;
- nature des clôtures ;
- gestion du stationnement ;
- prescriptions paysagères ;
- prescriptions environnementales.

Dans le cadre des ateliers, un premier exercice introductif a été mené auprès des habitant.e.s pour recueillir leurs avis, en sélectionnant des images de références et répondant à la question « à quoi pourrait ressembler...? » en fonction de thématiques : les clôtures, les espaces publics, la trame viaire...

La synthèse ci-après constitue un premier support pour les équipes qui travailleraient sur la question, en prêtant une attention à distinguer ce qui relève d'actions sur l'existant et ce qui relève de projets futurs.

étapes à suivre :

lancer une étude spécifique auprès d'un bureau d'études (paysagiste / architecte-urbaniste)

porteurs de projet : commune d'Ennevelin

partenaires : CAUE / Bureau d'études

coût prévisionnel : 8 à 10 000€

calendrier de mise en œuvre : 8 à 12 mois

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ENNEVELIN

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

Photos choisies par les participant.e.s
à l'atelier #2 Espace public

TRAME VIAIRE ET DÉPLACEMENTS MODES DOUX

Végétalisation des
pieds de façades,
réduction de
l'emprise de la voirie
et développement
de rues pacifiées et
venelles



Question des
revêtements de
sols pour atténuer
le caractère routier
de certaines rues et
réduire la vitesse



Mise en valeur
des équipements
communaux par
le traitement des
espaces publics



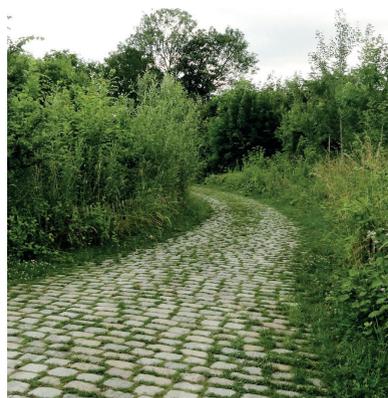
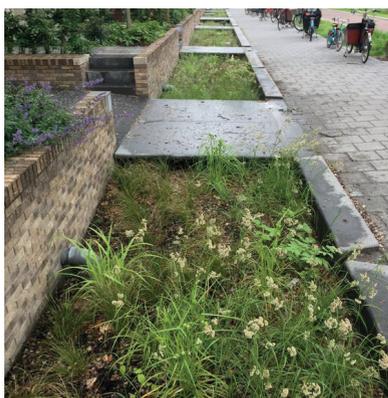
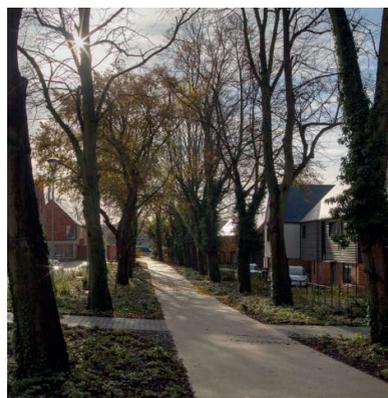
8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ENNEVELIN

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

Photos choisies par les participant.e.s
à l'atelier #2 Espace public

VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS

Une gestion différenciée des espaces naturels, une infiltration des eaux pluviales privilégiée, une augmentation des arbres plantés



= Ce qu'on en retient :

- > Définir une charte pour inciter à la plantation d'arbres et de végétaux sur les espaces publics comme sur les espaces privés (avec possibilité de convention : fourniture des végétaux par la mairie, plantation et entretien par les propriétaires)
- > Privilégier des essences locales adaptées aux conditions climatiques
- > Mettre en place une gestion différenciée des espaces publics et sensibiliser à ces pratiques

Des espaces paysagers plus dessinés dans certains espaces publics



8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ENNEVELIN

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

Photos choisies par les participant.e.s
à l'atelier #2 Espace public

CLÔTURES

Clôtures vivantes:
haies de saules



Des ganivelles ou
des clôtures en bois
naturel



Ce qu'on en retient :

- > Privilégier l'usage de matériaux naturels comme le bois ou la végétation pour les clôtures, avec une possibilité de développer des clôtures vivantes (haies de saules tressées), notamment dans les espaces publics, pour favoriser la biodiversité
- > Dans la mesure du possible, privilégier des clôtures ajourées plutôt que des clôtures opaques
- > Diminuer le nombre de clôtures maçonnées et limiter l'utilisation de composites sur les limites donnant sur l'espace public

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ENNEVELIN

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

Photos choisies par les participant.e.s
à l'atelier #2 Espace public

MOBILIER URBAIN & ESPACES PUBLICS

Des mobiliers avec des matériaux simples et naturels (bois), intégrés à leur environnement: assises, jeux pour enfants, lieux collectifs...



Des mobiliers avec différentes possibilités de configurations pour varier les usages, associés à la végétation



La question d'une halle couverte support d'activités en plein air : marché, brocante, loisirs, fêtes...



Ce qu'on en retient :

- > Privilégier l'usage de matériaux bruts comme le bois pour le mobilier et les jeux : possibilité de récupérer les troncs et grumes coupés au cours de l'entretien de la commune pour réaliser des assises
- > Privilégier la conception frugale de mobiliers sur-mesure (pourquoi pas co-construits au cours de chantiers participatifs) plutôt que l'achat de mobiliers sur catalogue
- > Varier les mobiliers, notamment concernant les assises, de manière à permettre une multiplicité d'usages : s'asseoir seul, à plusieurs, en groupe, allongé ou assis... et veiller à rendre ce mobilier accessible à toutes et tous (personnes à mobilité réduite, enfants,...)

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ENNEVELIN

8.1 Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères

Photos choisies par les participant.e.s
à l'atelier #2 Espace public

STATIONNEMENTS

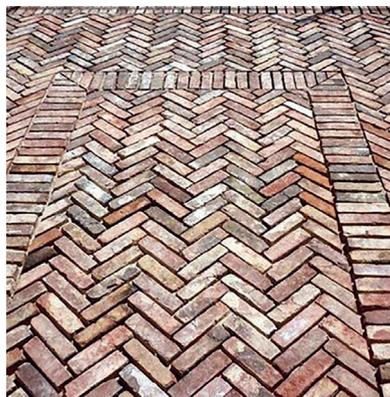
Une utilisation de la végétation pour constituer un écran visuel au stationnement, gérer les eaux de pluie...



Des revêtements de sols perméables



La brique, matériau caractéristique du territoire



Ce qu'on en retient :

- > Privilégier un traitement des places de stationnement qui permettent une infiltration des eaux de ruissellement, par exemple sous la forme de bandes roulantes en béton (surfuté, désactivé, etc.) et engazonnement, ou en pavés joints enherbés, en briques rouges, en grave enherbée, en sablé ou en stabilisé (renforcé ou non) de manière à réduire l'imperméabilisation des sols ;
- > Associer le stationnement à de la végétation pour gérer les eaux de pluie, séparer les espaces (stationnement, piéton, circulation), créer des îlots de fraîcheur



8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

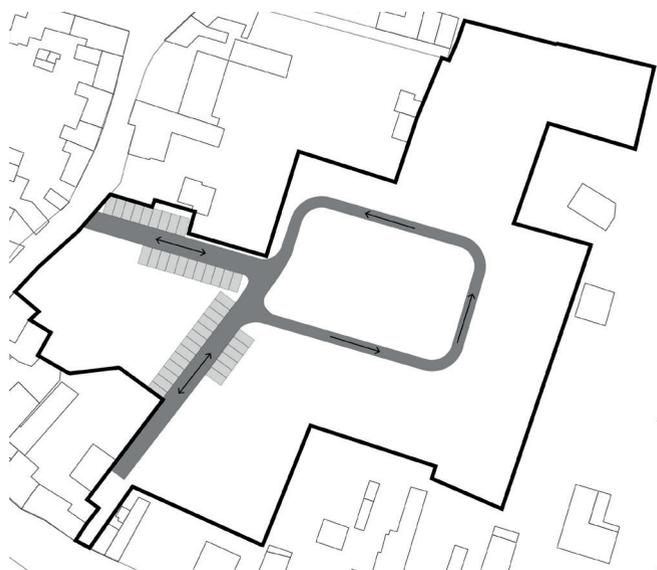
8.2 Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné

Les objectifs d'aménagement :

- privilégier un aménagement paysager avec une place arborée et des bancs pour se rencontrer
- restreindre la circulation automobile au sein du cœur d'îlot
- développer des services de qualité pour attirer les seniors
- conserver les jardins ouvriers

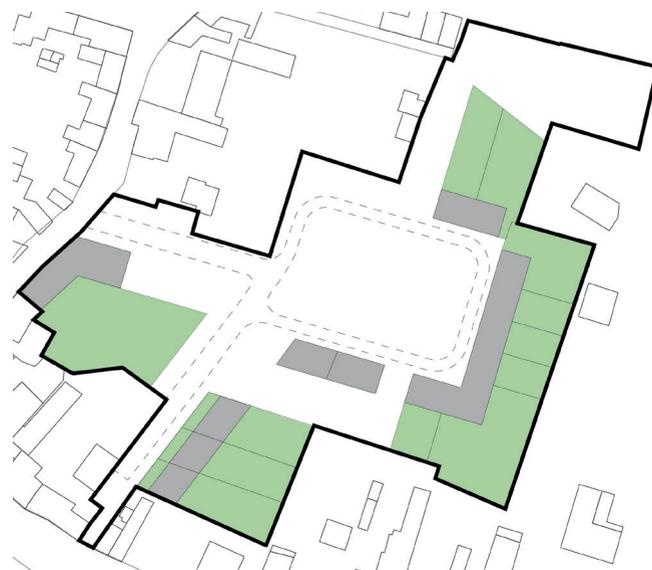
**Pistes de réflexion, à confirmer
par des études complémentaires**

Espaces circulés et stationnements



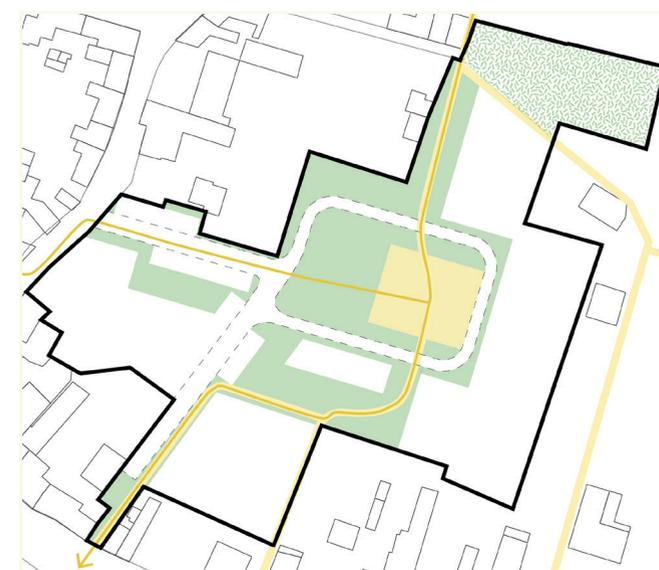
- Création d'une voie à double sens avec un accès unique depuis la rue Pierre et Marie Curie et d'une voie de desserte à sens unique pour accéder au cœur de l'îlot
- Aménagement de 39 places de stationnement réservées aux riverains de l'îlot des Roses

Allotissement



- Création de 18 lots (maisons individuelles et / ou résidence intergénérationnelle / logements pour personnes âgées)
- Jardins privés

Espaces paysagers



- Conservation des jardins ouvriers
- Traversées piétonnes existantes et créées
- Espace public central pouvant accueillir des espaces de convivialité (bancs, jeux...)
- Espace vert public et arboré

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

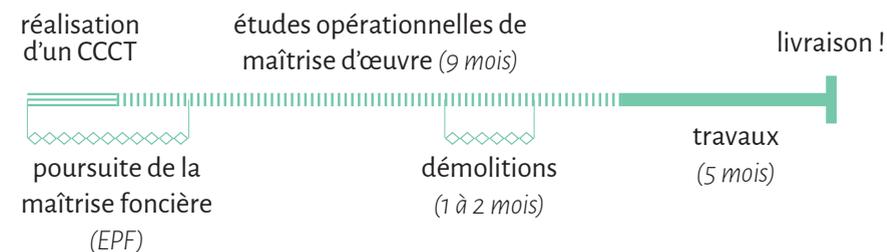
8.2 Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné

Vue projetée



- 1 Conservation des jardins partagés
- 2 Création d'un espace public intergénérationnel, lieu fédérateur de la vie collective au cœur de la nouvelle opération
- 3 Accès principal sur la rue Pierre et Marie Curie
- 4 Accès secondaire (modes doux) sur la rue Jean Jaurès, prolongement du maillage de voyettes du centre-bourg

Planning prévisionnel



8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

8.3 Faire de l'îlot Saint Vaast une opération exemplaire

LES INVARIANTS :

- > veiller à l'intégration paysagère du futur quartier : **maintenir la biodiversité**
- > privilégier un style architectural en accord avec l'existant : **ferme Saint-Vaast**
- > réfléchir à la circulation et aux accès : **ne pas insécuriser le centre du village**

Les invariants



voies à double sens connectant le chemin de la ferme au nouveau lotissement

végétalisation des limites de l'îlot Saint-Vaast

espace vert (square, parc...) public

lisière végétale / espace tampon au nord et au sud de l'îlot

8. ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

8.3 Faire de l'îlot Saint Vaast une opération exemplaire

Formes architecturales



Espaces publics & stationnement



A intégrer dans un cahier de prescriptions détaillé (CPAUE)
(cf. Fiche 7.1)

V. LA SYNTHÈSE DES ACTIONS

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

	Actions	Possibilité de chantier participatif	Acteur.rice.s impliqué.e.s	Estimation financière (HT)
COURT TERME (2022-2023)	Marquer les entrées de bourg et de hameaux par des arbres symboles	X	Commune d'Ennevelin + habitant.e.s + département du Nord & communauté de commune Pévèle Carembault	< 5 000 €
	Mettre en place des panneaux d'affichage / des points ressources dans les hameaux	X	Commune d'Ennevelin + habitant.e.s	≈ 1 à 2 000 €/panneaux ≈ 6 à 8 000 €
	Lancer une étude pour végétaliser les cours des écoles		Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (paysagiste) + habitant.e.s (concertation)	≈ 5 à 8 000 €
	Lancer une étude pour améliorer la gestion du cimetière			étude ≈ 5 à 8 000€ travaux ≈ 20 à 30 000 €
	Lancer une étude pour développer les pratiques sportives et ludiques dans le village			≈ 5 à 8 000 €
	Mettre en place une signalétique et des aménagements légers autour du verger de maraude	X		< 2 000 €
	Lancer une étude pour améliorer la gestion des bois communaux			Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (paysagiste)

études pouvant être groupées envers un même prestataire

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

	Actions	Possibilité de chantier participatif	Acteur.rice.s impliqué.e.s	Estimation financière (HT)
	Lancer une étude pour planter la lisière Saint-Vaast	X (pour la mise en œuvre de l'action)	Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (paysagiste) + habitant.e.s (concertation et mise en œuvre)	8 à 12 000 €
COURT TERME (2023-2024)	Mettre en œuvre la végétalisation des cours des écoles	X	Commune d'Ennevelin + MOE + habitant.e.s (concertation)	études ≈ 5 000€ à 8 000 € travaux ≈ 10 à 20 000 €
	Créer des rues jardinées	X	Commune d'Ennevelin + services techniques + habitant.e.s (concertation)	≈ 2000 à 5000 € par rue
	Lancer les études opérationnelles sur le réaménagement de la place de la mairie		Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (paysagiste) + habitant.e.s (concertation)	études (AVP/PRO) ≈ 75 000 €
COURT TERME (2024-2025)	Mettre en place une bourse d'entraide (via des panneaux d'affichage ou un système informatique)		Commune d'Ennevelin + habitant.e.s (concertation)	≈ de 2000€ à 8 000 € en fonction du dispositif choisi

études pouvant être groupées envers un même prestataire

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

	Actions	Possibilité de chantier participatif	Acteur.rice.s impliqué.e.s	Estimation financière (HT)
COURT TERME (2024-2025)	Mettre en place une signalétique des voyettes	X	Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (graphiste) + habitant.e.s (concertation)	8 000 €
	Mettre en place une signalétique des chemins ruraux	X		15 à 25 000 €
	Définir un cahier de préconisations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales		Commune d'Ennevelin + EPF + prestataire extérieur (architecte-urbaniste) + habitant.e.s (concertation)	8 à 10 000 €
MOYEN TERME (2025-2027)	Ralentir les entrées de village			
	Signaler les entrées de hameaux (pour casser la vitesse)			
	Aménager des lisières boisées au niveau des zones d'activités			
	Qualifier les espaces agricoles : plantation d'alignements d'arbres et de haies	X	Commune d'Ennevelin + agriculteurs / propriétaires	n.d

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

	Actions	Possibilité de chantier participatif	Acteur.rice.s impliqué.e.s	Estimation financière (HT)
	Lancer les travaux d'aménagement de la place de la mairie (démolition préalable de l'ancienne école)		Commune d'Ennevelin + équipe de MOE	travaux ≈ 800 à 1 000 k€ dont démolition : 100 000€
MOYEN TERME (2026-2028)	Rendre accessible les bois communaux (mise en œuvre du plan d'actions préalablement défini)	X	Commune d'Ennevelin + prestataire extérieur (paysagiste / écologue)	n.d (à définir par l'étude)
	Aménager un parking d'entrée de ville devant le cimetière		Commune d'Ennevelin + équipe de MOE	≈ 80 000 €
	Lancer les travaux d'aménagement de la place de l'église et de la rue Pierre et Marie Curie		Commune d'Ennevelin + équipe de MOE	travaux (place de l'église) ≈ 400 à 500 k€ travaux (rue P&M Curie) ≈ 150 k€
LONG TERME (2028 et +)	Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné		Opérateur privé	n.d
	Faire de l'îlot Saint Vaast une opération exemplaire		Opérateur privé	n.d

25 ACTIONS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

RÉCAPITULATIF & CLASSEMENT DES ACTIONS PAR ORDRE DE PRIORITÉ

Priorité 1 (1 à 2 ans)

- X** Plantation d'arbres symboles aux entrées de bourg et de hameaux
- X** Mise en place de panneaux d'affichage / points ressources dans les hameaux
 - Lancement d'une étude pour végétaliser les cours des écoles
 - Lancement d'une étude d'amélioration de la gestion du cimetière
- X** Lancement d'une étude pour développer les pratiques sportives et ludiques dans le village
- X** Mise en place d'une signalétique et d'aménagements légers autour du verger de maraude
 - Lancement d'une étude pour améliorer la gestion des bois communaux
- X** Lancement d'une étude pour planter la lisière Saint-Vaast

X actions pouvant faire l'objet de chantiers participatifs

Priorité 2 (2 à 3 ans)

- X** Végétalisation des cours des écoles
- X** Création de rues jardinées
 - Lancement des études opérationnelles sur le réaménagement de la place de la mairie

Priorité 3 (3 à 4 ans)

- X** Mise en place d'une signalétique des voyettes
- X** Mise en place d'une signalétique des chemins ruraux
 - Définition d'un cahier de préconisations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales
- X** Mise en place d'une bourse d'entraide

Priorité 4 (4 à 5 ans)

- Ralentir les entrées de village
- Aménager des lisières boisées au niveau des zones d'activités
- X** Plantation d'alignements d'arbres et de haies pour qualifier les espaces agricoles
 - Lancer les travaux d'aménagement de la place de la mairie (démolition puis travaux)

Priorité 4 (5 à 6 ans)

- X** Travaux pour rendre accessible les bois communaux (mise en œuvre des actions définies lors de l'étude)
 - Aménagement du parking d'entrée de ville devant le cimetière
 - Lancement des travaux d'aménagement de la place de l'église et de la rue Pierre et Marie Curie

Priorité 5 (6 ans et +)

- Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné
- Faire de l'îlot Saint-Vaast une opération exemplaire